



N° 81-595-MIF au catalogue — N° 029

ISSN: 1711-8328

ISBN: 0-662-79865-1

Documents de recherche

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Les diplômés manitobains du post-secondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?

par Chantal Vaillancourt

Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation
2001 Immeuble principal, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1 800 307-3382 Télécopieur : 1 613 951-9040



Statistique Statistics
Canada Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-7608; sans frais : 1 800 307-3382; télécopieur : (613) 951-9040; courrier électronique : educationstats@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 81-595-MIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?

Chantal Vaillancourt

Statistique Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, de l'issue, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mai 2005

N° 81-595-MIF2005029 au catalogue

Périodicité : irrégulier

ISSN 1711-8328

ISBN 0-662-79865-1

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 81-595-MIE2005029)

Statistique Canada

Remerciements

L'auteure tient à remercier tous les membres du personnel de Statistique Canada (STC) et Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) qui ont participé à l'élaboration, à la production et à la diffusion de l'Enquête nationale auprès des diplômés. Un remerciement particulier est réservé au Conseil de l'enseignement postsecondaire pour le soutien financier qu'il a apporté à la présente analyse et à Danielle Baum pour son aide indispensable à la préparation du manuscrit en vue de publication.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Remerciements	4
Faits saillants	6
Résumé	7
Introduction	9
Section 1 : Qui sont les diplômés?	10
Section 2 : Quelle est l'expérience des diplômés durant leurs études postsecondaires?	14
Section 3 : Les diplômés restent-ils au Manitoba?	17
Section 4 : Qui sont les étudiants et les diplômés manitobains mobiles?	20
Section 5 : Les diplômés font-ils des études plus poussées après l'obtention de leur diplôme?	24
Section 6 : Quelle est la situation des diplômés sur le marché du travail?	26
Section 7 : Comment les diplômés financent-ils leurs études?	30
Section 8 : Dans quelle mesure les diplômés avaient-ils remboursé leurs dettes en 2002?	34
Section 9 : Qu'en est-il des diplômés autochtones?	37
Conclusion	41
Références	43
Notes en fin de texte	44
Annexe A : Tableaux	45
Annexe B : Méthodologie	70
Annexe C : Langues autochtones	73
Index cumulatif	74

Faits saillants

- Les diplômés du Manitoba sont aussi susceptibles que les diplômés du reste du pays de détenir un emploi, mais ils tendent à obtenir des revenus inférieurs, ce qui s'explique par la situation générale du marché du travail dans la province.
- Les diplômés du Manitoba sont proportionnellement moins nombreux que les diplômés canadiens à contracter des dettes pendant leurs études, et les dettes contractées par les diplômés manitobains du collégial sont inférieures à la moyenne canadienne.

Résumé

Les diplômés du Manitoba partagent bon nombre des caractéristiques des diplômés de l'ensemble des établissements d'enseignement canadiens. Quelques différences notables méritent toutefois d'être soulignées. Le Manitoba compte une proportion plus élevée de diplômés d'origine autochtone, mais les diplômés de cette province sont moins diversifiés que ceux de la promotion de 2000 sur le plan de l'appartenance à une minorité visible, de la citoyenneté et de la langue maternelle. Les diplômés du Manitoba sont également plus susceptibles que les diplômés de l'ensemble des établissements canadiens d'avoir un baccalauréat. Il leur faut généralement plus de temps pour terminer leur programme, et les diplômés manitobains du collégial sont plus enclins à retarder le début de leurs études postsecondaires.

Si la plupart des diplômés manitobains de la promotion de 2000 sont restés dans la province après l'obtention de leur diplôme, le Manitoba a perdu plus d'étudiants et de diplômés qu'il n'en a gagnés, ceux-ci étant attirés par des établissements d'enseignement ou des postes à l'extérieur de la province. Les détenteurs de maîtrise et de doctorat forment les groupes les plus mobiles. On observe en outre des niveaux élevés de mobilité chez les titulaires de baccalauréat et de maîtrise qui poursuivent des études plus poussées après l'obtention de leur diplôme.

Dans la plupart des cas, les diplômés du Manitoba sont aussi susceptibles que les diplômés du reste du pays de trouver un emploi, mais ils tendent à obtenir des revenus inférieurs, ce qui s'explique par la situation générale du marché du travail dans la province. Contrairement à la situation des diplômés canadiens du collégial, du baccalauréat et de la maîtrise, seules les femmes diplômées du collégial occupant un emploi au Manitoba en 2002 enregistrent des gains inférieurs à ceux de leurs homologues masculins.

Les diplômés du Manitoba sont proportionnellement moins nombreux que les diplômés canadiens à contracter des dettes pendant leurs études. Les dettes contractées par les diplômés manitobains du collégial sont inférieures à la moyenne canadienne, mais le ratio entre le remboursement de la dette et le revenu est supérieur. Néanmoins, ces diplômés manitobains ne sont pas plus susceptibles que l'ensemble des diplômés canadiens du collégial de déclarer des difficultés au chapitre du remboursement de leur prêt.

Les autres prêts sont remboursés plus rapidement que les prêts aux étudiants : en 2002, le nombre de diplômés ayant complètement remboursé leurs autres prêts était environ deux fois plus élevé. Cette observation s'applique aussi bien aux diplômés du Manitoba qu'à ceux de l'ensemble des établissements canadiens.

Les diplômés autochtones du Manitoba sont généralement plus susceptibles que les diplômés non autochtones de la province d'obtenir un diplôme d'études collégiales, et la proportion de ces diplômés correspond en gros à celle des Autochtones au sein de l'ensemble de la population. En revanche, les Autochtones sont sous-représentés au niveau du baccalauréat et presque absents des niveaux supérieurs d'études. En outre, les diplômés autochtones du collégial et du baccalauréat se distinguent de leurs homologues manitobains non autochtones quant au choix des domaines d'études, et ces choix peuvent avoir une incidence sur la situation des diplômés autochtones du collégial sur le marché du travail. Ces diplômés sont proportionnellement moins nombreux que leurs homologues non autochtones de la province à occuper un emploi et ils affichent des gains inférieurs à ceux de leurs homologues autochtones de l'extérieur de la province.

Introduction

Le système d'enseignement postsecondaire au Manitoba joue un rôle important dans la santé sociale et économique de la province. Les collèges et les universités s'efforcent de répondre aux besoins des Manitobains en matière d'éducation permanente et d'assurer une main-d'œuvre disponible ayant les compétences requises pour soutenir une économie en essor et en mutation.

Le présent rapport s'appuie sur les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2000) et cherche à déterminer le profil des diplômés manitobains des niveaux collégial et universitaire, leur parcours après l'obtention de leur diplôme et le degré d'intégration au marché du travail. Plus précisément, le rapport propose un portrait des diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba, analyse la mobilité des étudiants et des diplômés qui entrent dans la province et qui en sortent, présente la situation des diplômés sur le marché du travail, et examine l'endettement étudiant des diplômés. Le rapport comprend, en outre, une analyse spéciale des diplômés autochtones.

Enquête nationale auprès des diplômés

L'Enquête nationale auprès des diplômés (END) vise à mesurer la situation à court et à moyen terme sur le marché du travail des diplômés des programmes publics canadiens d'enseignement universitaire, collégial et de formation professionnelle et technique. Dans le cadre de l'END, les diplômés sont interviewés deux ans et cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Jusqu'à maintenant, l'enquête a visé cinq promotions, soit celles de 1982, 1986, 1990, 1995 et 2000. Les données recueillies dans le cadre de l'END permettent d'analyser les transitions initiales des diplômés, des études au marché du travail, afin de mettre en lumière la complexité de ces transitions et de déterminer si les parcours des diplômés sont adaptés à leurs études ou à leur travail, le degré de réussite sur le marché du travail après l'obtention du diplôme et le coût des études postsecondaires. L'enquête fournit donc des données pertinentes non seulement pour l'analyse des résultats de l'enseignement supérieur, mais aussi pour l'analyse de la réalisation d'études postsecondaires au Canada.

Le présent rapport porte sur les diplômés qui, en 2000, ont satisfait aux exigences pour l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat ou qui ont obtenu une telle attestation dans le cadre d'un programme collégial ou d'un programme universitaire, comme le baccalauréat (ce qui comprend les premiers grades professionnels en droit ou en médecine, par exemple), la maîtrise ou le doctorat. Sauf indication contraire, les résultats visant les diplômés des établissements d'enseignement du Manitoba (colonnes portant la mention « Manitoba – province d'études en 2000 ») sont comparés aux résultats visant l'ensemble des diplômés des établissements canadiens en 2000 (colonnes portant la mention « Tous les diplômés »). À des fins de consultation, les tableaux peuvent également présenter des données sur les diplômés d'un établissement d'enseignement canadien, quel qu'il soit, qui vivaient au Manitoba en 2002 (colonnes portant la mention « Manitoba – province de résidence en 2002 »). Ces diplômés n'ont pas forcément fait leurs études dans la province.

Section 1 : Qui sont les diplômés?

En 2000, quelque 7 700 étudiants inscrits à des programmes postsecondaires collégiaux et universitaires du Manitoba ont obtenu leur diplôme. Ils représentent 3 % des quelque 270 000 diplômés des établissements canadiens cette année-là. Cette proportion est légèrement inférieure au poids démographique du Manitoba par rapport à l'ensemble de la population canadienne (3,7 %).

Les diplômés des collèges et des universités du Manitoba partagent bon nombre des caractéristiques des diplômés de la promotion de 2000 à l'échelle du pays. Quelques différences notables méritent toutefois d'être soulignées. Les établissements du Manitoba comptent une proportion plus élevée de diplômés d'origine autochtone que les établissements canadiens, mais les diplômés de cette province sont moins diversifiés sur le plan de l'appartenance à une minorité visible, de la citoyenneté et de la langue maternelle.

Au Manitoba comme dans l'ensemble du Canada, les femmes forment la majorité des diplômés à tous les niveaux d'études, exception faite du doctorat. Les femmes représentent environ 60 % des diplômés du collégial, du baccalauréat et de la maîtrise et 40 % des diplômés du doctorat.

Les diplômés du Manitoba terminent leur programme d'études à peu près au même âge que les autres diplômés des établissements canadiens. L'âge médian et l'âge moyen au moment de l'obtention du diplôme sont très semblables. Par ailleurs, on observe un nombre appréciable de diplômés plus âgés au niveau collégial et au baccalauréat, soit environ 40 % de tous les diplômés de chacun de ces niveaux, tant au Manitoba que dans l'ensemble du pays (voir le tableau 1).

Tableau 1

Caractéristiques des diplômés du postsecondaire de la promotion de 2000 sur le plan de l'âge, selon le niveau d'études

	Manitoba – Province d'études en 2000	Tous les diplômés
Collégial		
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	27	27
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	24	23
Moins de 25 ans au moment de l'obtention du diplôme (%)	57	59
Baccalauréat		
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	26	26
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	23	23
Moins de 25 ans au moment de l'obtention du diplôme (%)	66	63
Maîtrise		
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	33	32
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	31	29
Moins de 25 ans au moment de l'obtention du diplôme (%)	11	17
Doctorat		
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	36	35
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	34	33
Moins de 25 ans au moment de l'obtention du diplôme (%)	x	4

x chiffres supprimés en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* relatives à la confidentialité

Note : Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

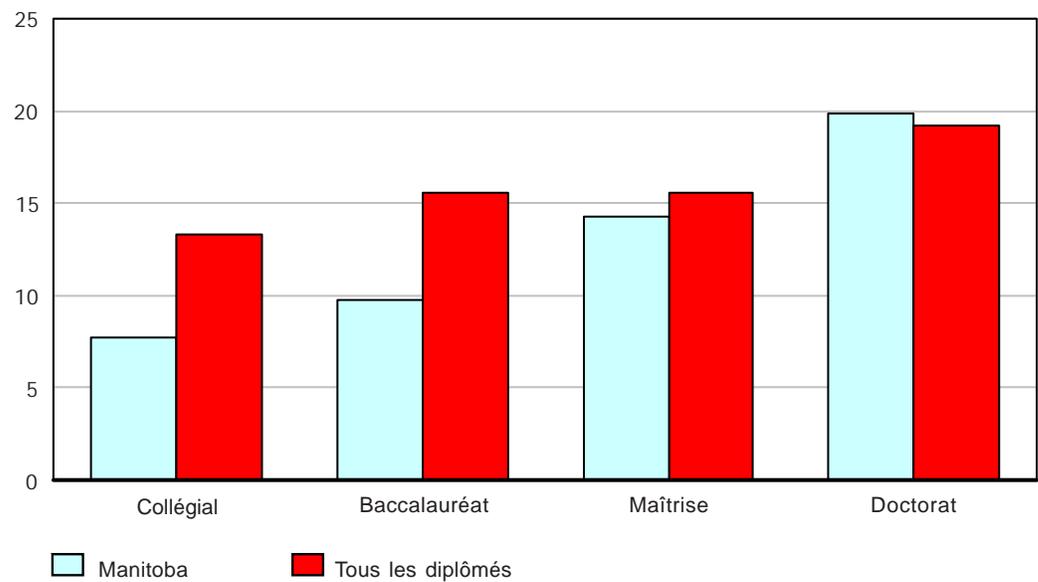
Le Manitoba compte une proportion plus forte de diplômés d'origine autochtone, mais plus faible de membres de minorités visibles et de diplômés nés à l'étranger

La population autochtone représente une part plus importante de la population au Manitoba que dans l'ensemble du Canada. Un Manitobain sur sept (14 %) s'est identifié comme Autochtone dans le cadre du Recensement de 2001, comparativement à 3 % seulement à l'échelle du pays. Ces écarts se manifestent aussi chez les diplômés de la promotion de 2000. Au niveau collégial, les diplômés autochtones représentent 17 % des diplômés de ce niveau au Manitoba, contre 4 % dans l'ensemble du Canada. Au niveau du baccalauréat, la proportion de diplômés autochtones s'établit à 7 % au Manitoba, comparativement à 2 % seulement au Canada. On recense peu de diplômés autochtones aux niveaux supérieurs des études universitaires. (Une analyse plus détaillée des diplômés autochtones de la promotion de 2000 est présentée plus loin.)

Au Manitoba, les membres des minorités visibles sont proportionnellement plus nombreux parmi les diplômés de la maîtrise et du doctorat que parmi les diplômés du collégial et du baccalauréat. La proportion des membres de minorités visibles parmi les titulaires de maîtrise et de doctorat est semblable au Manitoba et au Canada. En revanche, la proportion de membres de minorités visibles parmi les diplômés du collégial et du baccalauréat du Manitoba est inférieure à la moyenne nationale (voir la figure 1).

Figure 1

Proportion des diplômés membres de minorités visibles dans la promotion de 2000, selon le niveau d'études



Les diplômés du Manitoba sont moins diversifiés que les diplômés de l'ensemble des établissements d'enseignement canadiens. À tous les niveaux d'études, exception faite du doctorat, le Manitoba compte proportionnellement plus de diplômés citoyens canadiens de naissance, tandis qu'on retrouve proportionnellement plus de diplômés citoyens canadiens par naturalisation à l'échelle nationale (voir le tableau A-1)¹.

Les diplômés du Manitoba sont plus susceptibles d'être anglophones que les diplômés hors Québec

À certains égards, les diplômés manitobains s'apparentent aux diplômés des établissements d'enseignement canadiens hors Québec en ce qui a trait à la langue maternelle. À tous les niveaux d'études, l'anglais s'impose comme la langue maternelle la plus courante dans les deux groupes. Aux niveaux supérieurs d'études, les diplômés des deux groupes affichent un profil linguistique très semblable. Cependant, on observe certaines différences aux niveaux inférieurs d'études. On recense, au collégial et au baccalauréat, proportionnellement plus de diplômés ayant l'anglais comme langue maternelle au Manitoba que dans les établissements canadiens hors Québec.

Les diplômés du Manitoba se distinguent également des diplômés canadiens hors Québec en ce qui a trait à la langue maternelle autre que l'anglais ou le français. Les diplômés du collégial et du baccalauréat des établissements canadiens hors Québec sont plus susceptibles que les diplômés manitobains d'avoir une langue maternelle autre que l'anglais ou le français. Cependant, au niveau de la maîtrise et du doctorat, les deux groupes affichent un profil similaire à ce chapitre (voir le tableau 2).

Analyse des langues au Canada

La langue maternelle désigne la première langue parlée et toujours comprise au moment de l'interview. Le français est la langue de la minorité dans toutes les provinces sauf au Québec, où la majorité des résidents ont le français comme langue maternelle. Les résultats canadiens relatifs au pourcentage de diplômés dont le français est la langue maternelle sont conditionnés par le fait que le Québec compte un grand nombre de diplômés. Il est donc difficile d'établir une comparaison directe entre les résultats du Manitoba et ceux de l'ensemble du Canada. Pour contourner ce problème, l'analyse porte sur les diplômés des établissements canadiens, exception faite des diplômés de programmes du Québec en 2000. Toutefois, pour les fins de consultation, les résultats visant les diplômés de l'ensemble des établissements canadiens sont présentés en regard de ceux se rapportant aux « diplômés des établissements canadiens hors Québec ».

Tableau 2

Caractéristiques linguistiques des diplômés du postsecondaire de la promotion de 2000, selon le niveau d'études

	Manitoba – Province d'études en 2000	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés	Diplômés des établissements canadiens hors Québec
Collégial				
Langue maternelle				
Anglais (%)	86	86	66	77
Français (%)	3	3	19	6
Autre que l'anglais ou le français (%)	11	12	15	17
Baccalauréat				
Langue maternelle				
Anglais (%)	84	84	61	78
Français (%)	5	5	23	5
Autre que l'anglais ou le français (%)	11	11	16	18
Maîtrise				
Langue maternelle				
Anglais (%)	70	72	54	71
Français (%)	7*	7*	26	6
Autre que l'anglais ou le français (%)	23	21	20	23
Doctorat				
Langue maternelle				
Anglais (%)	67	72	48	66
Français (%)	x	x	26	5
Autre que l'anglais ou le français (%)	33	25*	27	29

x chiffres supprimés en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* relatives à la confidentialité

* les chiffres portant ce signe sont associés à un coefficient de variation se situant entre 16,6 % et 25 % et sont moins dignes de confiance que les chiffres non marqués d'un astérisque

Notes : Il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 en raison des réponses multiples. Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Section 2 : Quelle est l'expérience des diplômés durant leurs études postsecondaires?

Les études collégiales sont moins fréquentes au Manitoba que dans l'ensemble du Canada. Parallèlement, les diplômés du Manitoba sont plus susceptibles que les diplômés de tous les établissements canadiens d'avoir terminé des études de baccalauréat. Près de six diplômés sur dix au Manitoba ont satisfait aux exigences pour l'obtention d'un baccalauréat en 2000, comparativement à la moitié seulement des diplômés de la promotion de 2000.

Études postsecondaires au Manitoba

On retrouve une diversité d'établissements d'enseignement postsecondaire au Manitoba. La province compte quatre universités et quatre collèges², un certain nombre d'établissements privés religieux et d'établissements privés de formation professionnelle, de même qu'un réseau d'enseignement à distance. La présente analyse ne tient pas compte des diplômés des établissements privés d'enseignement, l'Enquête nationale auprès des diplômés ne visant que les établissements subventionnés par l'État.

Des renseignements plus détaillés sur l'enseignement postsecondaire au Manitoba sont affichés sur le site Web du gouvernement (www.edu.gov.mb.ca) et sur celui du Conseil de l'enseignement postsecondaire (www.copse.mb.ca).

Il faut plus de temps aux diplômés manitobains du baccalauréat et de la maîtrise pour terminer leur programme d'études

Les diplômés du Manitoba prennent en moyenne moins de temps pour terminer leur programme d'études³ au niveau collégial, mais il leur faut plus de temps pour terminer des études de baccalauréat et de maîtrise. Parmi les diplômés du collégial ayant poursuivi des études à temps plein, ceux du Manitoba ont terminé leur programme en 16 mois en moyenne, comparativement à 21 mois pour les diplômés canadiens. Aux niveaux supérieurs d'études, il aura fallu en moyenne 4 mois de plus aux diplômés du Manitoba pour terminer un baccalauréat et 13 mois de plus pour terminer une maîtrise (tableau A-1).

Il n'est pas facile d'expliquer ces écarts. Bien qu'il soit possible de neutraliser l'effet de certains facteurs, d'autres renseignements comme la durée normale des programmes ne sont pas disponibles à des fins d'analyse. Seuls les diplômés ayant étudié à temps plein ont été pris en compte dans les calculs. Cependant, il est possible que certains d'entre eux n'aient pas pris une charge complète de cours, ce qui peut avoir une incidence sur le temps nécessaire pour terminer le programme d'études⁴. On distingue également les programmes selon le niveau d'études (collégial, baccalauréat, maîtrise et doctorat), en raison de la variation du temps requis pour les

terminer. Bien que les proportions de différents diplômes, certificats et grades obtenus dans chaque niveau d'études soient les mêmes, il n'est pas possible de tenir compte des programmes spéciaux (comme les programmes accélérés) à chaque niveau d'études. Enfin, les diplômés du Manitoba ne sont pas plus susceptibles que les diplômés de l'ensemble des établissements canadiens d'interrompre leurs études.

Les diplômés manitobains du collégial sont plus susceptibles de retarder le début de leurs études postsecondaires

Des analyses antérieures des données de l'END ont révélé que les diplômés tendent à suivre une multitude de parcours jusqu'aux études postsecondaires et au sein du système d'enseignement postsecondaire. Le passage direct des jeunes diplômés de l'école secondaire aux études postsecondaires puis au marché du travail n'est pas forcément le parcours le plus fréquent⁵. D'autres études traitant des transitions des jeunes après l'école secondaire montrent aussi que le passage des études au marché du travail se caractérise par un ensemble complexe de parcours⁶.

Analyse des parcours d'études postsecondaires au Canada

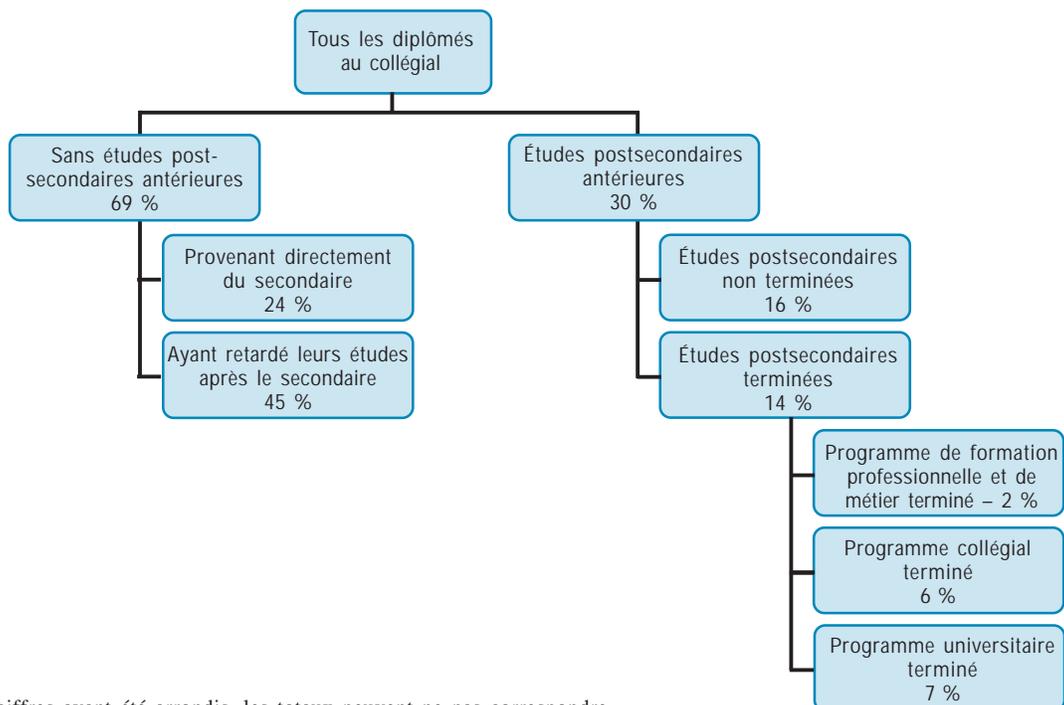
À l'échelle du Canada, le pourcentage le plus élevé de diplômés ayant terminé des études postsecondaires avant de s'inscrire à leur programme de référence en 2000 est observé au Québec, où des études de CEGEP sont généralement une condition préalable pour passer à l'université. En fait, 60 % des diplômés du baccalauréat des universités québécoises avaient déjà terminé des études collégiales ou de CEGEP, et 12 % ont déclaré avoir suivi des études collégiales ou de CEGEP. À l'extérieur du Québec, seulement 6 % des diplômés ont déclaré avoir terminé des études collégiales ou de CEGEP avant d'entreprendre leur programme.

C'est pourquoi, la comparaison des activités antérieures à l'obtention du diplôme d'études collégiales et du baccalauréat chez les diplômés du Manitoba et chez ceux de l'ensemble du Canada doit se faire sous le signe de la prudence. Pour faciliter l'analyse de cette question, on exclut des données nationales les chiffres sur les diplômés du Québec, mais on présente les deux ensembles de données (voir le tableau A-2).

La complexité des parcours au sein du système d'enseignement postsecondaire caractérise également la promotion de 2000 au Canada et au Manitoba. Un peu moins du tiers des diplômés avaient suivi des études postsecondaires avant d'entreprendre leur programme de 2000. Bien que la majorité des diplômés n'avaient pas entrepris de telles études, bon nombre d'entre eux ne sont pas passés directement de l'école secondaire aux études postsecondaires. En fait, les diplômés manitobains du collégial sont moins susceptibles d'entreprendre des études postsecondaires immédiatement après leurs études secondaires que les autres diplômés canadiens hors Québec. Ils sont aussi trois fois plus susceptibles que les diplômés du baccalauréat de la province de reporter le début de leurs études postsecondaires (voir les figures 2a et 2b et le tableau A-2).

Figure 2a

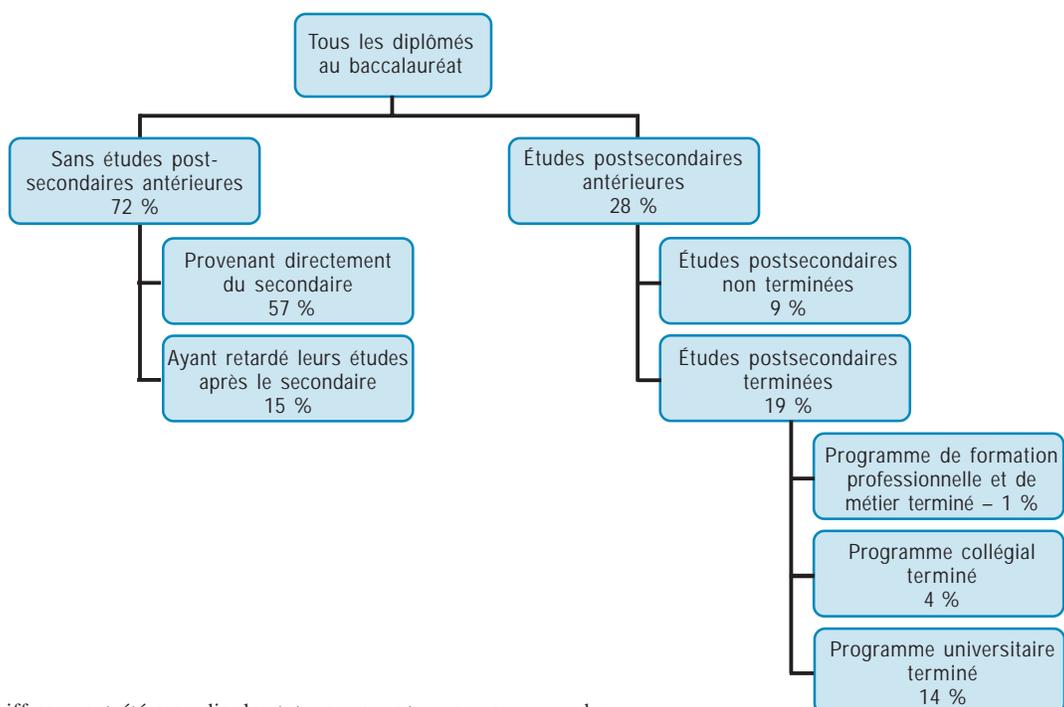
Parcours postsecondaires des diplômés manitobains du collégial avant le début du programme



Note: Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Figure 2b

Parcours postsecondaires des diplômés manitobains du baccalauréat avant le début du programme



Note: Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Section 3 : Les diplômés restent-ils au Manitoba?

Dans l'économie mondiale du savoir, les connaissances et les compétences des travailleurs d'une province sont inestimables. La perte de ces compétences peut se traduire par des pénuries dans certaines professions et peut entraver la croissance économique. D'autre part, on peut s'attendre à ce qu'un certain nombre de personnes quittent la province, notamment celles qui se destinent à des emplois concentrés ailleurs ou celles qui entreprennent des études postsecondaires plus poussées. L'analyse de la mobilité d'entrée dans une province et de la mobilité de sortie est donc essentielle à la compréhension de la relation entre le système d'enseignement postsecondaire, les besoins de la population en matière d'éducation et le marché du travail. Les enquêtes traditionnelles sur les transitions ne permettent pas, en règle générale, de mesurer pleinement la mobilité pour un secteur de compétence, puisque qu'elles couvrent une seule région géographique (la province, par exemple); elles ne peuvent donc mesurer que les migrations de sortie. Cependant, l'Enquête nationale auprès des diplômés (END), grâce à sa portée nationale, permet d'examiner les diplômés d'autres secteurs de compétence qui sont attirés par le Manitoba, de même que ceux qui quittent la province. Des renseignements sur les provinces d'origine et de destination de ces diplômés sont également disponibles, mais ne font pas l'objet d'une analyse détaillée dans le présent rapport.

Mobilité des étudiants et des diplômés

L'Enquête nationale auprès des diplômés (END) recueille des renseignements sur le lieu principal de résidence des diplômés à trois moments distincts : la résidence principale au cours des douze mois précédant l'inscription au programme d'études; la province ou le territoire où les diplômés ont fait leurs études; la résidence principale au moment de l'interview de 2002. Ces renseignements permettent de mesurer la mobilité avant l'inscription au programme, c'est ce que l'on appelle « la mobilité des étudiants », de même que la mobilité après l'obtention du grade, du diplôme ou du certificat en 2000, c'est ce que l'on appelle « la mobilité des diplômés ».

L'END de la promotion de 2000 est la première à recueillir des renseignements sur la migration aux États-Unis après l'obtention du diplôme. Par conséquent, le terme « mobilité des diplômés » couvre les diplômés qui ont migré chez nos voisins du sud. Les données sur la mobilité des diplômés dont fait état le présent rapport ne sont donc pas comparables aux données sur la mobilité tirées des END antérieures.

La majorité des diplômés qui ont vécu au Manitoba ont été des résidents de longue date de cette province

Quelque 9 300 diplômés de la promotion de 2000 ont vécu au Manitoba avant leur inscription à leur programme d'études, pendant leurs études ou après avoir obtenu leur diplôme. Environ 7 700 d'entre eux ont obtenu un diplôme d'études collégiales ou universitaires au Manitoba en 2000, et environ les deux tiers de ces 9 300 résidents

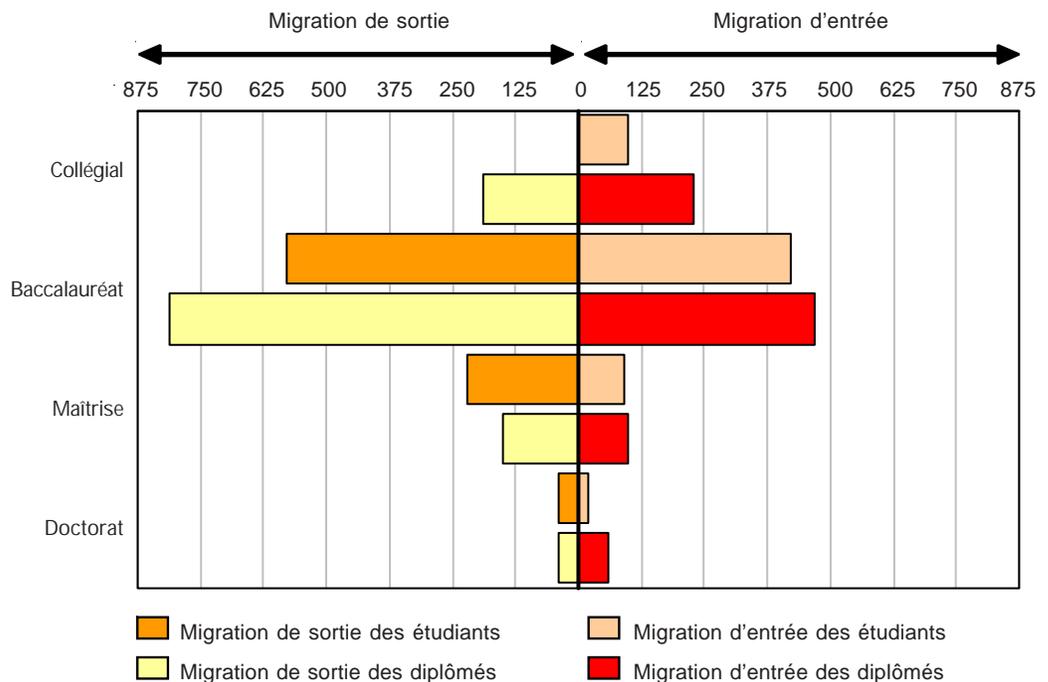
manitobains vivaient dans la province pendant ces trois périodes. Par conséquent, seulement le tiers environ des diplômés sont mobiles. La mobilité couvre les mouvements d'entrée dans la province et les mouvements de sortie et peut se produire avant le début des études (mobilité des étudiants) ou après l'obtention du diplôme (mobilité des diplômés).

Le Manitoba perd plus d'étudiants et de diplômés qu'il n'en gagne

Si la majorité des étudiants et des diplômés ont vécu au Manitoba pendant les trois périodes, la province a toutefois perdu plus d'étudiants et de diplômés qu'elle n'en a gagnés. Avant de s'inscrire à leur programme d'études, 8 000 étudiants de la promotion de 2000 vivaient au Manitoba. De ce nombre, 1 000 environ ont quitté la province pour entreprendre des études ailleurs dans le cadre de leur programme de 2000. Environ 600 sont venus d'ailleurs pour étudier au Manitoba, ce qui se traduit par un solde migratoire négatif. Au moment de l'obtention du diplôme, 7 700 diplômés vivaient au Manitoba, mais deux ans plus tard, leur nombre avait diminué pour s'établir à 7 400 environ. Après l'obtention du diplôme, quelque 1 200 diplômés ont migré à l'extérieur de la province, tandis que 900 environ ont déménagé au Manitoba (voir le tableau A-3).

Figure 3

Caractéristiques de la promotion de 2000 sur le plan de la mobilité, diplômés du Manitoba, selon le niveau d'études

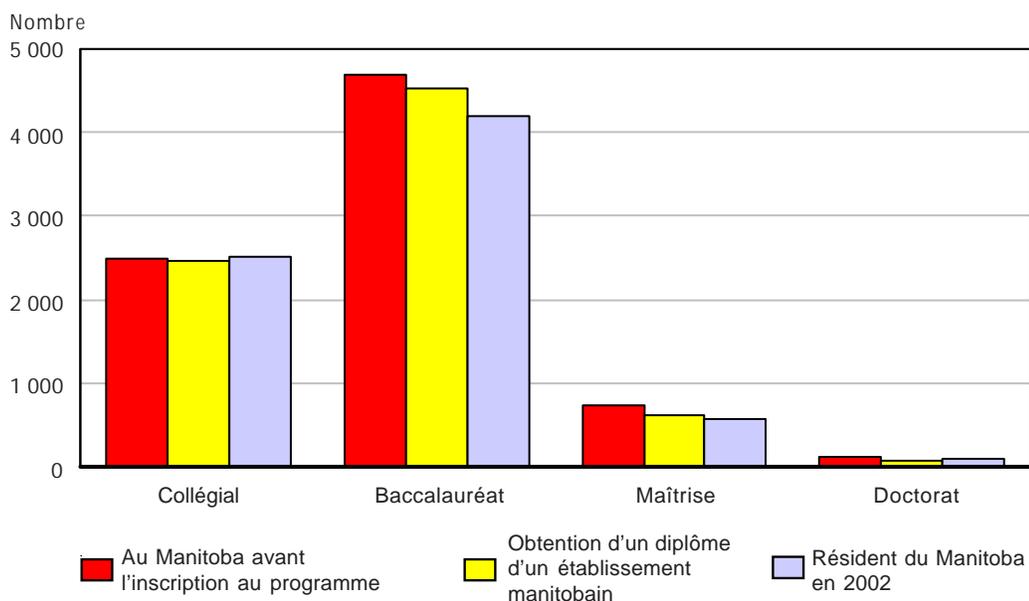


Le Manitoba n'enregistre pas de migration nette de sortie au niveau collégial

Si l'on considère le niveau d'études atteint en 2000, le nombre de résidents du Manitoba au niveau collégial est resté relativement stable au fil des ans, de sorte que la province n'enregistre pas de migration nette de sortie au fil du temps. À chacune des trois périodes, environ 2 500 diplômés du collégial de la promotion de 2000 vivaient au Manitoba (voir la figure 4). Le taux le plus élevé de migration nette de sortie est observé au niveau de la maîtrise. En 2002, le nombre de diplômés de la maîtrise vivant au Manitoba était de 24 % inférieur à celui des diplômés de ce niveau qui vivaient dans la province avant de s'inscrire à leur programme d'études. Au niveau du baccalauréat, le taux de migration nette de sortie de la province s'établit à 11 % (voir le tableau A-3).

Figure 4

Nombre d'étudiants et de diplômés vivant au Manitoba, selon le niveau d'études et la période de résidence



Section 4 : Qui sont les étudiants et les diplômés manitobains mobiles?

Les données sur le lieu de résidence des diplômés avant l'inscription, pendant les études et au moment de l'interview de 2002 permettent de suivre ceux qui viennent du Manitoba, ceux qui y étudient et ceux qui s'y établissent. Grâce à ces parcours résidentiels (voir le tableau 3), il est possible de cerner des tendances particulières de mobilité et donc de décrire les caractéristiques des étudiants et des diplômés mobiles de cette province.

Comparaison des diplômés du Manitoba selon les parcours résidentiels

Tous les diplômés

Quelque 9 300 diplômés de la promotion de 2000 ont vécu au Manitoba à un moment donné (toutes les lignes du tableau 3). Ce chiffre, toutefois, ne comprend pas les diplômés qui ont vécu au Manitoba avant les trois périodes examinées. Il ne tiendrait pas compte, par exemple, des diplômés du doctorat qui ont fait leurs études de maîtrise à l'extérieur du Manitoba, mais qui viennent initialement de la province ou qui ont obtenu leur baccalauréat au Manitoba.

Non-migrants

Il s'agit des 6 200 diplômés de la promotion de 2000 qui ont vécu au Manitoba pendant les trois périodes de référence : avant l'inscription, durant les études et après l'obtention du diplôme (1^{re} ligne du tableau 3).

Migrants

Il est possible de regrouper les migrants en trois groupes, selon leurs parcours dans la province.

- 1) Diplômés ayant quitté le Manitoba et qui n'y sont pas encore retournés : Il s'agit des diplômés qui vivaient au Manitoba avant de s'inscrire à leur programme d'études mais qui n'y vivaient plus en 2002. Ce groupe comprend a) les 890 diplômés qui vivaient au Manitoba avant de s'inscrire à leur programme et pendant leurs études, mais qui vivaient ailleurs en 2002 et b) les 720 diplômés qui ont quitté la province pour étudier ailleurs et qui n'y sont pas retournés au terme de leurs études (2^e et 5^e lignes du tableau 3).
- 2) Diplômés ayant migré dans la province et qui y sont restés : Il s'agit des diplômés qui ne vivaient pas au Manitoba avant de s'inscrire à leur programme, mais qui y résidaient en 2002. Ce sont a) les 330 étudiants qui ont déménagé au Manitoba d'ailleurs pour s'inscrire à leur programme de 2000 et qui vivaient toujours dans la province en 2002 et b) les 590 migrants récents au Manitoba en 2002, c'est-à-dire ceux qui ont migré dans la province après l'obtention de leur diplôme en 2000 (3^e et 7^e lignes du tableau 3). Environ les deux tiers des diplômés de cette catégorie ont étudié ailleurs et étaient de nouveaux migrants dans la province en 2002.
- 3) Diplômés ayant quitté la province et qui y ont migré : Il s'agit a) des 270 diplômés qui n'ont pas étudié dans la province, mais qui vivaient au Manitoba avant leurs études et en 2002 et b) les 300 diplômés qui étaient des résidents du Manitoba pendant leurs études, mais non avant leurs études ou après l'obtention de leur diplôme (4^e et 6^e lignes du tableau 3).

Tableau 3

Nombre de diplômés selon le niveau d'études en 2000 et les parcours résidentiels au Manitoba

Résidence au Manitoba			Niveau d'études – 2000				Tous les niveaux
Avant l'inscription au programme de 2000	Pendant les études (programme de 2000)	Au moment de l'interview (2002)	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	
☞	☞	☞	2 210	3 510	420	40	6 180
☞	☞	☞	160	600	100	30*	890
☞	☞	☞	70	210	x	x	330
☞	☞	☞	50**	170*	x	x	270
☞	☞	☞	F	410*	180**	30*	720
	☞	☞	30*	210	50	10*	300
		☞	180**	300*	60*	50*	590
Total			2 790	5 415	890	180	9 260

x chiffres supprimés en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* relatives à la confidentialité

* les chiffres portant ce signe sont associés à un coefficient de variation se situant entre 16,6 % et 25 % et sont moins dignes de confiance que les chiffres non marqués d'un astérisque

** les chiffres portant ce signe sont associés à un coefficient de variation supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 % et sont très peu dignes de confiance

F chiffres trop peu dignes de confiance pour être publiés (coefficient de variation supérieur à 33,3 %)

Notes : Les chiffres sont arrondis à la dizaine la plus proche, mais l'analyse est effectuée à partir des données non arrondies.

Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

On retrouve proportionnellement plus de diplômés de la maîtrise et du doctorat parmi ceux qui quittent la province

Même si la majorité des diplômés n'ont pas changé de province, il convient de s'intéresser à toutes les pertes de personnes qualifiées. Il importe donc d'examiner ceux qui vivaient initialement dans la province et qui l'ont quittée. Quelque 1 600 diplômés de niveaux collégial et universitaire de la promotion de 2000 vivaient au Manitoba avant de s'inscrire à leur programme de 2000, mais avaient quitté la province avant 2002. Ce groupe forme 17 % des diplômés ayant vécu au Manitoba à un moment donné.

On retrouve proportionnellement plus de diplômés de la maîtrise et du doctorat parmi ceux qui quittent la province. Au niveau collégial, 10 % des diplômés qui vivaient au Manitoba avant de s'inscrire à leur programme d'études n'y résidaient plus en 2002. Les taux correspondants s'établissent à 22 % pour les diplômés du baccalauréat, à 38 % pour les détenteurs de maîtrise et à 54 % pour les titulaires de doctorat⁷.

Ceux qui quittent la province sont aussi susceptibles de migrer vers l'est que vers l'ouest

Exception faite des détenteurs de maîtrise, les diplômés de la promotion de 2000 qui ont quitté le Manitoba et qui n'y vivaient plus en 2002 étaient aussi susceptibles de migrer vers l'est que vers l'ouest de la province. Les diplômés de la maîtrise, quant à eux, optent plus volontiers pour l'est. Cependant, les diplômés du doctorat

sont tout aussi enclins à choisir une troisième destination, soit les États-Unis (voir le tableau 4).

Tableau 4

Lieu de résidence, en 2002, des diplômés de la promotion de 2000 qui ont quitté le Manitoba

	Collégial	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
	%			
À l'est du Manitoba	38**	42	67	34*
À l'ouest ou au nord du Manitoba	55*	47	25**	37*
États-Unis	F	11*	8**	29*

* les chiffres portant ce signe sont associés à un coefficient de variation se situant entre 16,6 % et 25 % et sont moins dignes de confiance que les chiffres non marqués d'un astérisque

** les chiffres portant ce signe sont associés à un coefficient de variation supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 % et sont très peu dignes de confiance

F chiffres trop peu dignes de confiance pour être publiés (coefficient de variation supérieur à 33,3 %)

Note : Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Environ un diplômé sur dix ayant vécu au Manitoba à un moment donné vient de l'extérieur de la province

La mobilité ne concerne pas uniquement les départs de la province. Alors que des diplômés quittaient la province et ne vivaient plus au Manitoba en 2002, d'autres sont venus s'y établir au fil des ans. Environ 900 diplômés, ou un diplômé sur dix, ayant vécu au Manitoba à un moment donné, sont venus d'ailleurs pour s'établir au Manitoba et y vivaient encore en 2002. De ce nombre, six sur dix sont arrivés dans la province après l'obtention de leur diplôme.

Le Manitoba attire des diplômés qui désirent faire des études plus poussées

Les diplômés du baccalauréat sont généralement les plus susceptibles d'entreprendre des études plus poussées, et bon nombre des détenteurs de baccalauréat qui sont arrivés au Manitoba après l'obtention de leur diplôme y sont venus pour poursuivre leurs études. Environ 40 % des 300 titulaires de baccalauréat qui ont migré au Manitoba après l'obtention de leur diplôme étaient inscrits à un programme d'études postsecondaires à temps plein au moment de l'interview de 2002. À titre de comparaison, 15 % des 3 510 diplômés qui vivaient au Manitoba au cours des trois périodes et 25 % des 600 diplômés qui résidaient dans la province avant l'inscription à leur programme et pendant leurs études mais qui ont quitté après l'obtention de leur diplôme étaient inscrits à un programme d'études postsecondaires à temps plein au moment de l'interview de 2002.

Au niveau de la maîtrise, ceux qui ont migré au Manitoba pour y étudier et qui y vivaient toujours en 2002 étaient plus susceptibles que les non-migrants d'entreprendre des études plus poussées. Environ 25 % des 40 titulaires de maîtrise qui ont migré au Manitoba pour s'inscrire à leur programme de 2000 et qui sont restés dans la province après l'obtention de leur diplôme poursuivaient des études à temps plein au Manitoba en 2002. En revanche, 8 % des 420 diplômés de ce niveau

qui vivaient au Manitoba au cours des trois périodes étaient inscrits à un programme d'études à temps plein dans la province au moment de l'interview de 2002.

La mobilité est souvent encouragée aux cycles supérieurs, par exemple au niveau de la maîtrise ou du doctorat. Les détenteurs de doctorat peuvent donc avoir migré antérieurement pour s'inscrire à un programme de baccalauréat ou de maîtrise. Ceux qui ont migré dans la province après l'obtention de leur diplôme mais qui ont terminé leurs études ailleurs peuvent venir, à l'origine du Manitoba, mais les données tirées de l'END actuelle ne nous permettent pas de suivre ces mouvements antérieurs. Toutefois, dans le cadre de l'enquête de suivi de l'END, il sera possible de cerner les parcours des diplômés actuels du baccalauréat et de la maîtrise qui entreprennent des études plus poussées et de déterminer si ceux qui quittent la province pour étudier ailleurs reviennent au Manitoba au terme de leurs études.

Incidence de l'analyse de la province d'études et de la province de résidence au moment de l'interview

Dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END), on a interviewé des diplômés de programmes postsecondaires pour une année de référence donnée et on a aussi recueilli des renseignements sur le lieu de résidence des diplômés au moment de l'interview, environ deux ans après l'obtention de leur diplôme. Ces renseignements nous permettent de comparer les diplômés d'une province donnée aux diplômés vivant dans cette même province deux ans après l'obtention du diplôme, si une telle comparaison est pertinente. Dans le cas qui nous intéresse, il est possible de comparer les diplômés manitobains de la promotion de 2000 aux diplômés qui vivaient au Manitoba au moment de l'interview en 2002.

Les deux groupes affichent des profils très semblables à bien des égards, mais certaines différences méritent d'être soulignées au niveau du doctorat. L'analyse de la mobilité révèle que ces différences sont vraisemblablement attribuables au fait que les diplômés du doctorat qui ont fait leurs études au Manitoba ne sont pas ceux qui vivaient dans la province en 2002.

Section 5 : Les diplômés font-ils des études plus poussées après l'obtention de leur diplôme?

Bon nombre de diplômés, particulièrement les diplômés du baccalauréat, décident de poursuivre leurs études après l'obtention de leur diplôme. Cependant, les diplômés manitobains du collégial et du baccalauréat sont légèrement moins enclins que les diplômés de l'ensemble des établissements canadiens à entreprendre des études plus poussées. Les diplômés qui vivaient au Manitoba en 2002 étaient, toutefois, aussi susceptibles que les diplômés de tous les établissements canadiens d'être inscrits à un programme d'études à temps plein en 2002 (voir le tableau 5).

Tableau 5

Activité scolaire des diplômés de la promotion de 2000 après l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études

	Manitoba – Province d'études en 2000	Tous les diplômés
	%	
Collégial		
Poursuite d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000	21	26
Attestation d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000	5	9
Fréquentation aux études postsecondaires à plein temps en 2002	8	8
Baccalauréat		
Poursuite d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000	36	41
Attestation d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000	10	15
Fréquentation aux études postsecondaires à plein temps en 2002	16	15
Maîtrise		
Poursuite d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000	23	28
Attestation d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000	4	7
Fréquentation aux études postsecondaires à plein temps en 2002	12	14
Doctorat		
Poursuite d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000	x	11
Attestation d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000	x	4
Fréquentation aux études postsecondaires à plein temps en 2002	x	6

x chiffres supprimés en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* relatives à la confidentialité

Note : Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Le fait de poursuivre des études après l'obtention du diplôme en 2000 peut avoir eu une incidence sur la situation des diplômés sur le marché du travail en 2002. Les diplômés qui ont terminé des études plus poussées peuvent avoir atteint un niveau de scolarité plus élevé que celui obtenu en 2000, et peuvent donc avoir une expérience professionnelle différente de celle des diplômés qui n'ont pas haussé le niveau de scolarité atteint en 2000 par des études ultérieures. De plus, il se peut que les diplômés ayant poursuivi des études, qu'ils les aient terminées ou non, soient sur le marché du travail depuis moins longtemps que les diplômés qui n'ont pas entrepris de nouvelles études. Enfin, les diplômés inscrits à un programme d'études à temps plein en 2002 peuvent ou non travailler ou chercher du travail. Par conséquent, leur situation en regard du marché du travail est vraisemblablement conditionnée par les études qu'ils ont entreprises et on ne peut la comparer à celle des diplômés de la promotion de 2000 ayant des niveaux d'études similaires. Pour toutes ces raisons, les diplômés ayant entrepris des études plus poussées après l'obtention de leur diplôme en 2000 ne sont pas pris en considération dans l'analyse de la situation sur le marché du travail.

Section 6 : Quelle est la situation des diplômés sur le marché du travail?

La présente section compare la situation sur le marché du travail des diplômés vivant au Manitoba en 2002 à celle des diplômés vivant ailleurs. Certains diplômés du Manitoba se classent bien par rapport à la moyenne nationale. Les diplômés du doctorat et les hommes diplômés du collégial au Manitoba sont plus susceptibles de travailler et d'occuper un emploi à temps plein en 2002 que leurs homologues diplômés de l'ensemble des établissements canadiens. À ces exceptions près, la situation sur le marché du travail des diplômés manitobains s'apparente à celle des autres diplômés canadiens.

Si les niveaux d'emploi des diplômés du Manitoba sont semblables à ceux de l'ensemble des diplômés canadiens, il n'en va pas de même pour les gains⁸. À l'exception des diplômés de la maîtrise, les gains des diplômés vivant au Manitoba en 2002 sont inférieurs à ceux du diplômé canadien moyen. On observe peu d'écarts au chapitre des gains entre les hommes et les femmes diplômés qui occupaient un emploi dans la province en 2002, sauf dans un cas : les gains des hommes diplômés du collégial sont supérieurs à ceux des femmes du groupe correspondant. Les femmes diplômées du niveau universitaire qui occupaient un emploi à temps plein au Manitoba en 2002 affichent des gains similaires à ceux de leurs homologues diplômées de l'ensemble des établissements canadiens.

En 2002, 6 400 diplômés de la promotion de 2000 travaillaient au Manitoba, 89 % d'entre eux avaient obtenu leur diplôme d'un collège ou d'une université de la province. La majorité des diplômés des établissements canadiens travaillaient en 2002, et c'était également le cas des diplômés vivant au Manitoba. Ce constat s'applique à tous les niveaux d'études, pour les hommes comme pour les femmes. Au moins 88 % de tous les diplômés de chaque groupe occupaient un emploi (voir les tableaux 6 et A-5).

Les diplômés du doctorat vivant au Manitoba en 2002 sont plus susceptibles de travailler et d'occuper un emploi à temps plein que le diplômé canadien moyen

Si la majorité des diplômés travaillent, les diplômés du doctorat vivant au Manitoba en 2002 sont plus susceptibles de travailler et d'occuper un emploi que les diplômés de l'ensemble des établissements canadiens, et cette observation tient tant pour les femmes que pour les hommes détenteurs d'un doctorat. En outre, tant les hommes que les femmes diplômés du doctorat vivant au Manitoba en 2002 sont proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi à temps plein.

Les diplômés du baccalauréat et de la maîtrise vivant au Manitoba en 2002 étaient aussi susceptibles que leurs homologues de l'ensemble du pays de travailler

et d'occuper un emploi à temps plein, et cette observation s'applique également aux hommes et aux femmes. Globalement, les diplômés du collégial vivant au Manitoba obtiennent, sur le marché du travail, des résultats comparables à ceux de leurs homologues canadiens. Cependant, les hommes diplômés vivant au Manitoba affichent de meilleurs résultats, ceux-ci étant proportionnellement plus nombreux à travailler en 2002 et à occuper un emploi à temps plein (voir le tableau 6).

Tableau 6**Emploi en 2002 des diplômés de la promotion de 2000, selon le sexe et le niveau d'études**

	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés %
Collégial		
Tous les diplômés		
Occupant un emploi	91	90
Occupant un emploi à temps plein	82	81
Hommes		
Occupant un emploi	93	89
Occupant un emploi à temps plein	90	84
Femmes		
Occupant un emploi	89	91
Occupant un emploi à temps plein	77	78
Baccalauréat		
Tous les diplômés		
Occupant un emploi	91	90
Occupant un emploi à temps plein	82	81
Hommes		
Occupant un emploi	94	89
Occupant un emploi à temps plein	87	83
Femmes		
Occupant un emploi	90	90
Occupant un emploi à temps plein	79	79
Maitrise		
Tous les diplômés		
Occupant un emploi	92	91
Occupant un emploi à temps plein	85	84
Hommes		
Occupant un emploi	95	94
Occupant un emploi à temps plein	91	90
Femmes		
Occupant un emploi	89	89
Occupant un emploi à temps plein	81	79
Doctorat		
Tous les diplômés		
Occupant un emploi	97	90
Occupant un emploi à temps plein	95	82
Hommes		
Occupant un emploi	100	92
Occupant un emploi à temps plein	100	86
Femmes		
Occupant un emploi	95	88
Occupant un emploi à temps plein	90	76

Notes : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

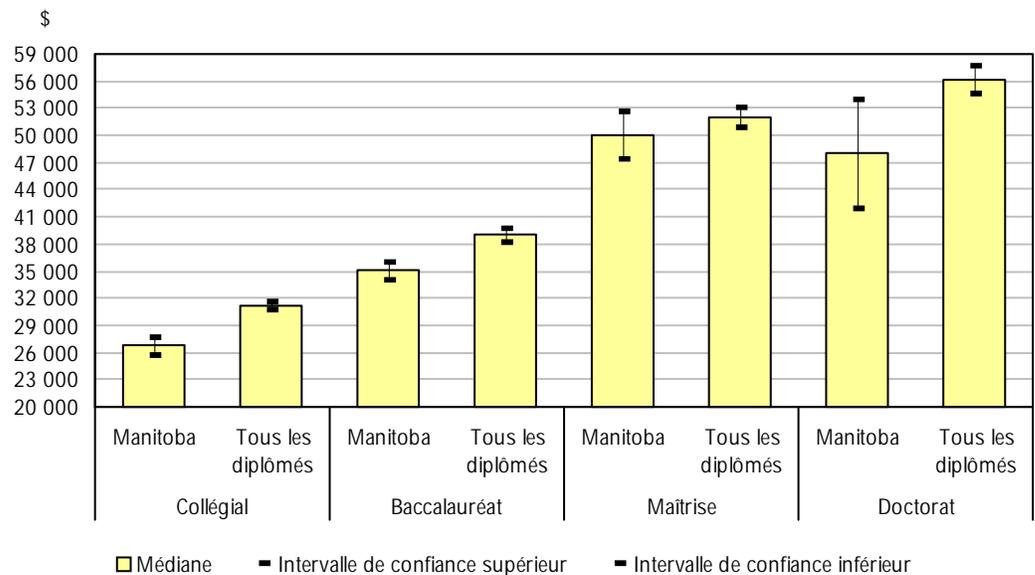
Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Au Manitoba, les diplômés, sauf les détenteurs de maîtrise, touchent un revenu inférieur

Globalement, les diplômés des établissements canadiens tendent à toucher des revenus supérieurs à ceux des diplômés vivant au Manitoba⁹. Les écarts les plus marqués à ce chapitre sont observés au niveau du doctorat. Si les diplômés du doctorat vivant au Manitoba sont plus susceptibles de travailler et d’occuper un emploi à temps plein, les écarts de revenu entre ceux qui travaillaient au Manitoba en 2002 et l’ensemble des diplômés de la promotion de 2000 sont les plus marqués (voir la figure 5 et le tableau A-6).

Figure 5

Estimation des gains annuels bruts des diplômés de la promotion de 2000 travaillant à temps plein en 2002, selon le niveau d’études



Note : La barre indique les gains médians et les tirets indiquent l’intervalle de confiance de 95 % de part et d’autre de la médiane.

Gains médians des travailleurs à temps plein

Les renseignements sur les gains portent sur les diplômés travaillant à temps plein qui n’ont ni poursuivi ni terminé d’études plus poussées sous une forme ou une autre. On a calculé les gains à partir des traitements et des salaires des diplômés qui travaillaient à temps plein (30 heures ou plus) au cours de la semaine précédant l’enquête en présumant que ces personnes ont travaillé toute l’année.

L’analyse de la rémunération s’appuie sur les médianes et les quartiles pour présenter les gains types des diplômés. Les « gains médians » correspondent au montant permettant de répartir en deux groupes égaux les diplômés les mieux rémunérés (50 %) et les diplômés les moins rémunérés (50 %). Les quartiles permettent de représenter l’étendue de la fourchette des gains. La fourchette située entre le quartile inférieur et le quartile supérieur couvre la moitié des diplômés touchant des « gains intermédiaires ». Le quart des diplômés touchent des gains inférieurs au premier quartile, et le quart des diplômés touchent des gains supérieurs au troisième quartile.

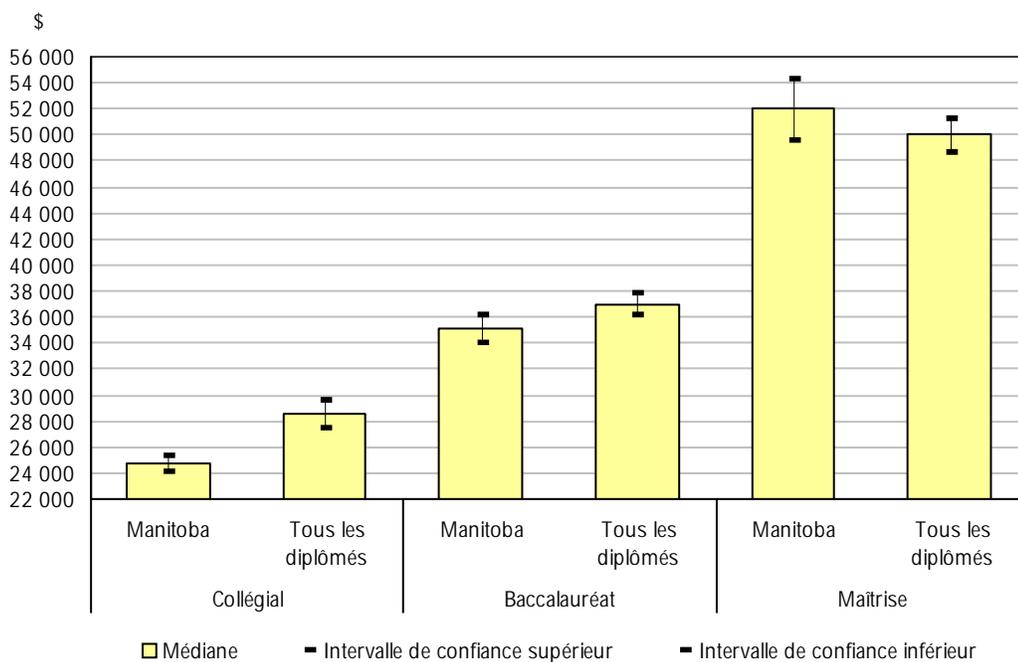
Les gains des femmes diplômées du baccalauréat et de la maîtrise au Manitoba et ceux de leurs homologues de l'ensemble du pays sont comparables

Au Canada, les femmes diplômées du collégial, du baccalauréat et de la maîtrise touchent des revenus inférieurs à ceux des hommes des groupes correspondants¹⁰, mais ce constat ne tient pas au Manitoba. En fait, seuls les hommes diplômés du collégial enregistrent des gains significativement supérieurs sur le plan statistique à ceux des femmes du même groupe.

Si, globalement, les gains des diplômés au Manitoba tendent à être inférieurs aux gains observés à l'échelle du pays, il n'en va pas nécessairement de même pour les femmes diplômées de la province. Bien que les femmes diplômées du collégial au Manitoba touchent des revenus inférieurs à ceux de leurs homologues du Canada, les gains des femmes diplômées du baccalauréat et de la maîtrise sont similaires dans les deux groupes de diplômées (voir la figure 6).

Figure 6

Estimation des gains annuels bruts des femmes diplômées de la promotion de 2000 travaillant à temps plein en 2002, selon le niveau d'études



Note : La barre indique les gains médians et les tirets indiquent l'intervalle de confiance de 95 % de part et d'autre de la médiane.

Section 7 : Comment les diplômés financent-ils leurs études?

Le coût abordable des études postsecondaires représente un enjeu important de l'accès à l'éducation. On peut analyser cette question notamment en examinant le mode de financement des études, l'importance de la dette contractée et le remboursement de cette dette.

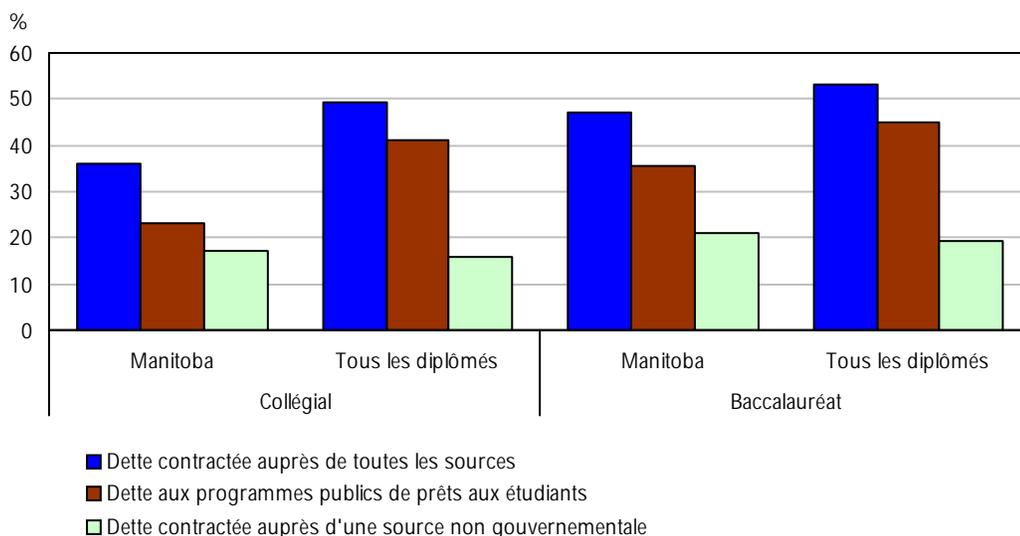
Renseignements sur les prêts aux étudiants tirés de l'Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2000)

On a demandé aux diplômés s'ils ont emprunté de l'argent pour financer leurs études, **quelles qu'elles soient**, dans le cadre d'un programme public de prêts aux étudiants. On leur a ensuite demandé le montant de leurs dettes contractées dans le cadre de l'ensemble des programmes publics de prêts aux étudiants (tous les programmes) au moment de l'obtention de leur diplôme. En outre, on leur a demandé s'ils ont emprunté de l'argent pour financer leurs études d'une autre source de financement, telle qu'une banque ou un membre de la famille, qu'ils ont dû rembourser. On leur a ensuite demandé le montant de ces dettes au moment de l'obtention de leur diplôme. Dans la mesure où certains étudiants peuvent avoir contracté et remboursé des emprunts pour des programmes d'études postsecondaires antérieurs au dernier programme d'études terminé, la présente analyse ne vise que les diplômés ayant déclaré avoir des dettes au moment de l'obtention de leur diplôme. De plus, ces dettes n'ont pas nécessairement été contractées au cours du dernier programme d'études; elles ont pu s'accumuler pendant des études antérieures. Par conséquent, l'analyse se limite aux diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études plus poussées et qui sont donc tenus de rembourser leur prêt dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme.

Les étudiants de niveau postsecondaire peuvent contracter des emprunts à diverses sources pour financer leurs études. Il peut s'agir de prêts aux étudiants des administrations fédérale, provinciales ou territoriales, ou d'autres sources comme les prêts bancaires, les lignes de crédit et les membres de la famille.

Les diplômés manitobains sont moins susceptibles de contracter des dettes

Les diplômés manitobains du collégial et du baccalauréat sont moins susceptibles que l'ensemble des diplômés canadiens d'avoir contracté des dettes pour leurs études au moment de l'obtention de leur diplôme en 2000. Les Manitobains sont proportionnellement moins nombreux que leurs homologues canadiens à devoir de l'argent, toutes sources de prêt confondues, et sont aussi moins susceptibles d'avoir contracté des dettes dans le cadre des programmes de prêts aux étudiants (voir le tableau A-10). Cependant, ils sont aussi susceptibles que les diplômés de l'ensemble des établissements canadiens de devoir de l'argent à des sources non gouvernementales (voir la figure 7).

Figure 7**Proportion des diplômés du collégial et du baccalauréat ayant contracté des dettes pour leurs études, selon la source de financement**

Note : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000 ne sont pas pris en considération

Les diplômés du collégial au Manitoba doivent généralement moins d'argent

En plus d'être moins susceptibles d'avoir des dettes, le montant de la dette des diplômés manitobains de niveau collégial est inférieur à la moyenne nationale, qu'il s'agisse des dettes contractées auprès de toutes les sources ou des dettes contractées dans le cadre des programmes de prêts aux étudiants (voir le tableau 7).

Tableau 7**Dettes moyennes au moment de l'obtention du diplôme, selon la source et le niveau d'études (promotion de 2000)**

	Manitoba – Province d'études en 2000	Tous les diplômés
	\$	
Collégial		
Montant moyen de la dette contractée auprès de toutes les sources	10 100	12 700
Montant moyen de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants	10 500	12 600
Montant moyen de la dette contractée auprès d'une source non gouvernementale	6 500	6 800
Baccalauréat		
Montant moyen de la dette contractée auprès de toutes les sources	19 100	20 500
Montant moyen de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants	18 900	19 500
Montant moyen de la dette contractée auprès d'une source non gouvernementale	10 700	10 800

Notes : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Les moyennes sont arrondies à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies. Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Mesure de l'endettement dans le cadre des programmes publics de prêts aux étudiants selon la province

Les étudiants qui bénéficient des prêts de l'État aux étudiants peuvent obtenir ces prêts auprès de l'administration fédérale, d'une administration provinciale ou territoriale, ou de ces deux sources. Les programmes fédéraux de prêt sont administrés de la même façon dans tout le pays, mais la gestion des programmes provinciaux et territoriaux varie d'un secteur de compétence à l'autre. Le régime des prêts a subi certains changements au cours des dernières années. Il prend aujourd'hui la forme d'un système de prêts directs consentis par l'État. Cependant, les diplômés de la promotion de 2000 ont contracté des emprunts dans le cadre de l'ancien régime de prêts bancaires garantis par l'État.

La province prêteuse est déterminée par la province de résidence au moment de la demande. Il s'agit généralement de la dernière province dans laquelle le demandeur a vécu pendant douze mois consécutifs avant la période d'études, à l'exclusion de la période d'études postsecondaires à temps plein. Toutefois, l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) ne recueille pas de données sur la province prêteuse. Les données recueillies dans le cadre de cette enquête portent uniquement sur la résidence à différents moments, par exemple, sur la résidence principale au cours des douze mois précédant l'inscription, la province ou le territoire de l'établissement offrant le programme de 2000 et la résidence principale au moment de l'interview de 2002. Les diplômés forment un groupe extrêmement mobile, et bon nombre d'entre eux ont suivi divers parcours pendant leurs études postsecondaires. Il n'est donc pas possible de déterminer avec exactitude la province ou le territoire d'origine des prêts aux étudiants. Dans la mesure où chaque province impose ses propres règles quant à l'admissibilité et aux limites et où la province de comparaison n'est pas forcément la province ayant consenti les prêts aux étudiants, il se peut que l'on observe une certaine variabilité au sein des diverses cohortes lors de l'analyse des prêts aux étudiants selon la province.

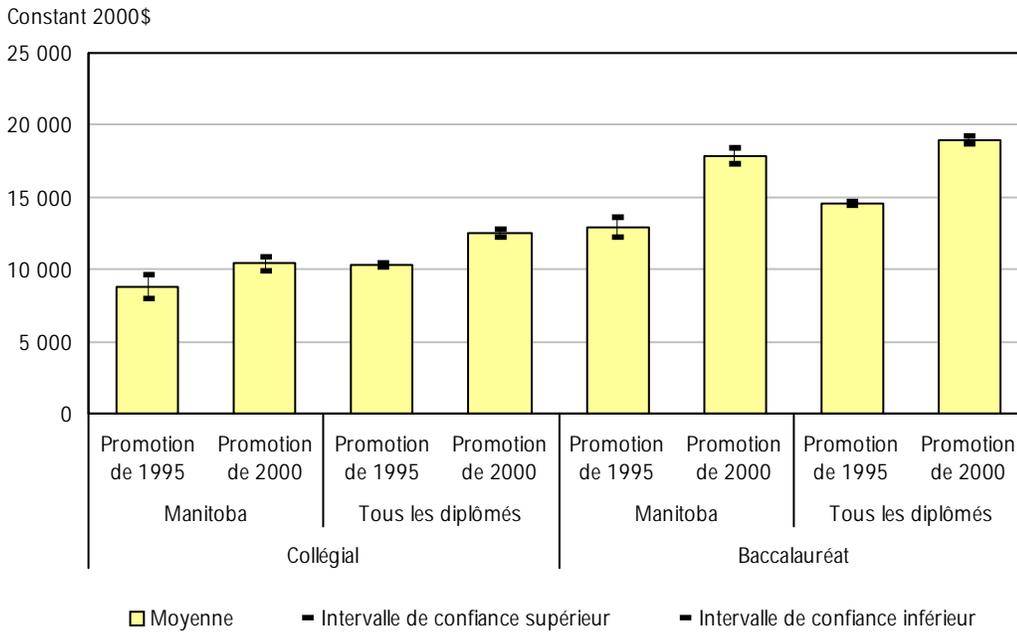
Pour faciliter l'analyse, la comparaison provinciale se limite aux diplômés de la promotion de 2000 qui se sont vu décerner leur grade, diplôme ou certificat de niveau collégial ou de baccalauréat par un établissement du Manitoba. Cette méthode permet de cerner uniquement les diplômés moins mobiles, notamment les diplômés du collégial et du baccalauréat. Cependant, les résultats relatifs aux détenteurs de maîtrise et de doctorat de même qu'aux diplômés vivant au Manitoba en 2002 sont également présentés dans les tableaux.

Les bacheliers affichent la plus forte hausse au chapitre du montant de la dette d'études

Tant à l'échelle provinciale que nationale, les diplômés du baccalauréat de la promotion de 2000 ont des dettes d'études supérieures à celles des diplômés de la promotion de 1995. L'écart du montant des prêts aux étudiants entre les diplômés du collégial de la promotion de 1995 et ceux de la promotion de 2000 n'est pas statistiquement significatif au Manitoba, mais il l'est à l'échelle nationale (voir la figure 8 et le tableau A-7).

Figure 8

Montant moyen des dettes d'études de sources publiques au moment de l'obtention du diplôme (en dollars constants de 2000), diplômés des promotions de 1995 et 2000



Note : La barre indique le montant moyen des dettes d'études de sources publiques et les tirets indiquent l'intervalle de confiance de 95 % de part et d'autre de la moyenne.

Section 8 : Dans quelle mesure les diplômés avaient-ils remboursé leurs dettes en 2002?

La capacité de remboursement de la dette est conditionnée par divers facteurs, et notamment par le niveau de revenu. Les diplômés manitobains du collégial sont moins endettés, mais touchent des revenus plus faibles, ce qui peut avoir une incidence sur leur capacité de remboursement. L'examen du ratio du service de la dette, toutefois, permet d'évaluer la relation entre les prêts et le revenu.

Interprétation du ratio du service de la dette

Le ratio du service de la dette est une mesure du remboursement de la dette exprimée en proportion du revenu. Il est fonction du montant des paiements et du revenu et ne représente donc qu'un indicateur approximatif de la capacité financière. Dans certains cas, le ratio est élevé parce que le montant des paiements est, lui aussi, élevé (et souvent supérieur au paiement minimum requis). Dans d'autres cas, un ratio élevé s'explique par un faible revenu.

Pour mettre ces chiffres en perspective, notons la diversité des mesures similaires employées par les créanciers (y compris les programmes de prêts aux étudiants) pour déterminer un éventuel fardeau de la dette. Ainsi, les études américaines sur le fardeau de la dette étudiante utilisent souvent la limite de 8 % pour déterminer le seuil à partir duquel la dette étudiante devient difficile à gérer. Ce seuil de 8 % est cité par diverses sources américaines sur la dette étudiante. Voir par exemple la *National Association of Student Financial Aid Administrators* (NASFAA), Scherschel (2000) et Choy (2000).

Au Canada, les ratios du service de la dette considérés aux fins du programme d'allégement de l'intérêt associé au Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) varient selon le montant mensuel de remboursement du prêt, le revenu du ménage et la taille de la famille. Pour être admissible aux mesures d'allégement de l'intérêt, l'emprunteur peut revoir les délais de paiement en fonction d'une période d'amortissement de 15 ans. Par exemple, une dette de 20 000 \$ correspondra à un paiement mensuel d'environ 185 \$. Selon la table d'allégement de l'intérêt, ce paiement représentera environ 10 % du revenu mensuel dans le cas d'une personne seule, environ 6,5 % dans le cas d'une famille de deux ou 5 % dans le cas d'une famille de trois.

Bien qu'ils aient moins de dettes, les diplômés manitobains du collégial affichent des ratios du service de la dette légèrement supérieurs à ceux des diplômés de l'ensemble des établissements canadiens. Le ratio type s'établit à 8 % pour les diplômés du Manitoba, comparativement à 6 % pour les diplômés des établissements canadiens. Les diplômés manitobains du collégial semblent donc faire des remboursements plus élevés de leur dette d'études contractée auprès de l'État en proportion de leur revenu. On ne sait pas, toutefois, si ces paiements sont faits par choix ou par obligation.

Si les diplômés du collégial au Manitoba affichent des ratios plus élevés du service de la dette, ils ne sont pas plus susceptibles que les diplômés de l'ensemble des établissements canadiens d'éprouver des difficultés à rembourser leur dette. Près de trois diplômés du collégial sur dix, tant au Manitoba qu'au Canada, ont déclaré éprouver des difficultés à rembourser leur dette d'études. On n'observe pas d'écart statistiquement significatif entre les diplômés du baccalauréat du Manitoba et ceux du Canada pour ce qui est du montant de la dette, du ratio du service de la dette et des difficultés de remboursement de la dette.

Calcul du remboursement de la dette

Tous les montants des dettes sont exprimés en dollars courants, tels qu'ils ont été déclarés par les répondants. Aucune conversion en dollars constants n'est effectuée. En effet, l'utilisation de valeurs en dollars constants dans le calcul du remboursement de la dette tend à surévaluer le montant du remboursement. La valeur de la dette reste constante au fil du temps et est donc toujours exprimée en dollars « courants ».

Prenons l'exemple d'un répondant qui doit 1 000 \$ au moment de l'obtention de son diplôme et qui déclare devoir 1 000 \$ deux ans plus tard, ce qui signifie qu'il n'a remboursé aucune partie de sa dette. Si l'on convertissait ces valeurs en dollars constants de l'année de l'obtention du diplôme en fonction d'un taux d'inflation de 3 % par exemple, la dette restante se chiffrerait à 943 \$ après la conversion. Par conséquent, même si le répondant n'a, en fait, rien remboursé (remboursement de 0 %), le calcul du remboursement en dollars constants indiquerait un remboursement d'environ 5 % de la dette.

On utilise cependant les dollars constants pour comparer le montant des dettes au moment de l'obtention du diplôme pour les promotions de 1995 et de 2000. En ce qui concerne les comparaisons des dettes entre les cohortes, le montant de la dette au moment de l'obtention du diplôme (1995) exprimé en dollars courants de 1995 est converti en dollars constants de 2000.

Les diplômés du Manitoba remboursent leurs dettes d'études de sources publiques au même rythme que les diplômés canadiens

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés du Manitoba avaient remboursé une proportion de leurs dettes d'études similaire à celle de l'ensemble des diplômés canadiens. Bien qu'ils aient des dettes moins importantes, ces diplômés remboursent leurs dettes essentiellement au même rythme que les autres.

Globalement, les diplômés des établissements canadiens ayant réussi à rembourser leurs dettes d'études deux ans après l'obtention de leur diplôme avaient initialement des dettes inférieures à celles des diplômés toujours endettés et ils sont moins nombreux à avoir contracté des dettes de 25 000 \$ et plus. Ces diplômés touchent également des revenus plus élevés après l'obtention du diplôme et ils sont moins nombreux à déclarer avoir des enfants. Les diplômés du collégial étaient plus susceptibles d'occuper un emploi en 2002 (bien qu'aucun écart n'ait été relevé au chapitre de l'emploi pour les diplômés du baccalauréat) et moins susceptibles de vivre en couple (voir le tableau A-8).

Au Manitoba, on relève des écarts similaires entre les diplômés qui ont remboursé leurs dettes et ceux qui sont toujours endettés, mais le parallèle n'est pas parfait. Les diplômés du Manitoba ayant réussi à s'acquitter de leurs dettes d'études avaient, eux aussi, des dettes initiales moins importantes, sont moins susceptibles

d'avoir contracté des dettes de 25 000 \$ et plus et touchent des revenus plus élevés. Toutefois, contrairement à la tendance nationale, ces diplômés sont proportionnellement aussi nombreux à avoir des enfants que les diplômés toujours endettés. De plus, les diplômés manitobains du collégial qui devaient toujours de l'argent en 2002 étaient aussi susceptibles d'occuper un emploi que les diplômés ayant acquitté leurs dettes. Par conséquent, au Manitoba, la capacité de remboursement de la dette d'études des diplômés du collégial n'est pas étroitement liée à l'emploi (voir le tableau A-8).

Les diplômés sont plus nombreux à rembourser les dettes d'études provenant d'autres sources

Au moment de l'interview de 2002, on comptait environ deux fois plus de diplômés ayant remboursé des prêts de sources non gouvernementales que de diplômés ayant remboursé des prêts aux étudiants consentis par l'État (environ 40 % contre 20 %). Ce constat tient aussi bien pour les diplômés du Manitoba que pour ceux de l'ensemble du pays. En outre, le montant des dettes contractées auprès de sources non gouvernementales est considérablement inférieur à celui des dettes contractées dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants, ce qui peut expliquer le remboursement plus rapide des premières. Il convient également de noter que ces sources sont variées et peuvent comprendre des prêts bancaires privés de même que des prêts consentis par la famille. On ne dispose pas de renseignements sur le mode de remboursement de ces dettes (c.-à-d. les taux d'intérêt et les périodes d'amortissement) et on ne sait pas si le prêteur a renoncé à ces dettes (p. ex., dans le cas de prêts de la famille) (voir le tableau A-10).

Section 9 : Qu'en est-il des diplômés autochtones?

Le Conseil de l'enseignement postsecondaire (CEP) du Manitoba a élaboré des stratégies bien précises pour surmonter les obstacles aux études postsecondaires auxquels font face les Autochtones de la province. La présente section propose un aperçu du profil des diplômés autochtones et de leur situation sur le marché du travail.

Les Autochtones forment une partie importante de la population du Manitoba. Selon les données du Recensement de 2001, 13,6 % des Manitobains ont déclaré une identité autochtone comparativement à 3,3 % pour l'ensemble des Canadiens. À l'échelle du Canada, les diplômés autochtones de la promotion de 2000 représentent 3 % de tous les diplômés. En 2002, quelque 900 diplômés vivant au Manitoba ont déclaré une identité autochtone, ce qui représente 12 % de l'ensemble des diplômés de la promotion de 2000 vivant au Manitoba à ce moment-là.

Les femmes formaient la majorité (six sur dix) des diplômés du collégial et du baccalauréat vivant au Manitoba en 2002, qu'ils soient autochtones ou non. Les femmes étaient encore plus fortement représentées parmi les diplômés autochtones au niveau du baccalauréat que parmi leurs homologues non autochtones de la province. En effet, les femmes représentaient plus de 80 % des diplômés autochtones du baccalauréat, comparativement à 60 % dans le cas des diplômés non autochtones (voir le tableau A-11).

Les diplômés autochtones privilégient les études collégiales

Les diplômés autochtones du Manitoba représentent 17 % des diplômés du collégial de la province et 9 % des diplômés manitobains du baccalauréat. La proportion de diplômés autochtones du collégial correspond à peu près à la proportion des Autochtones au sein de la population du Manitoba. En revanche, les Autochtones sont sous-représentés parmi les diplômés du baccalauréat.

Les diplômés autochtones vivant au Manitoba en 2002 ont choisi des domaines d'études différents de ceux de leurs homologues non autochtones, que ce soit au niveau du collégial ou du baccalauréat. Au niveau collégial, les diplômés autochtones sont plus susceptibles d'opter pour les programmes de santé, parcs, récréation et conditionnement physique et moins portés vers les programmes de technologie du génie. Plus du tiers des diplômés autochtones ont étudié dans le domaine de la santé, des parcs, de la récréation et du conditionnement physique, comparativement au quart des diplômés non autochtones. Un peu plus de deux diplômés non autochtones du collégial sur dix ont étudié dans le domaine de la technologie du génie, comparativement à un sur dix seulement dans le cas des diplômés autochtones du même niveau. Au niveau du baccalauréat, environ la moitié des diplômés

autochtones ont opté pour des programmes de sciences sociales et de droit (plus de quatre sur dix se spécialisant en puériculture et en gestion des services de soutien), comparativement à 20 % des diplômés non autochtones.

Les diplômés autochtones tendent à retarder le début de leurs études postsecondaires

Les diplômés autochtones sont moins enclins que les diplômés non autochtones à s'inscrire à leur programme d'études immédiatement après leurs études secondaires. Cette observation tient tant pour les diplômés du collégial que pour ceux du baccalauréat, les premiers formant le groupe le moins susceptible de passer directement des études secondaires aux études postsecondaires. Environ 17 % des diplômés autochtones du Manitoba passent directement de l'école secondaire au collège, comparativement à 25 % des diplômés non autochtones. Au niveau du baccalauréat, environ 30 % des diplômés autochtones fréquentaient une école secondaire au cours des douze mois précédant l'inscription à leur programme de 2000, comparativement à près de 60 % dans le cas des diplômés non autochtones.

Non seulement les diplômés autochtones du collégial retardent-ils le début de leurs études postsecondaires, ils sont aussi moins susceptibles d'avoir suivi un programme postsecondaire avant celui qu'ils ont terminé en 2000. Environ 20 % des diplômés autochtones du collégial avaient une expérience postsecondaire antérieure, comparativement à 30 % environ de leurs homologues non autochtones. Approximativement 20 % des diplômés des deux groupes ont entrepris des études plus poussées après la fin de leur programme de 2000 (voir le tableau A-11).

Les diplômés autochtones sont plus âgés et, au niveau du baccalauréat, ils sont moins susceptibles d'être célibataires et plus susceptibles d'avoir des enfants

Dans la mesure où ils tendent davantage à retarder le début de leurs études postsecondaires, les diplômés autochtones vivant au Manitoba, on ne s'en étonnera pas, sont plus âgés que les diplômés non autochtones. Au niveau collégial, seulement 24 % des diplômés autochtones sont âgés de moins de 25 ans, comparativement à 61 % des diplômés non autochtones du groupe correspondant. Au niveau du baccalauréat, ces pourcentages s'établissent à 38 % pour les diplômés autochtones et à 67 % pour les diplômés non autochtones. Ces résultats sont particulièrement intéressants étant donné que l'âge moyen de la population autochtone du Manitoba est nettement inférieur à celui de la population non autochtone.

Peut-être parce qu'ils sont plus âgés, les diplômés autochtones sont proportionnellement plus nombreux, au niveau du baccalauréat, à vivre en couple et à avoir des enfants à charge. Globalement, un peu moins de la moitié des diplômés autochtones vivent avec un conjoint. À titre de comparaison, environ le tiers des diplômés non autochtones du Manitoba se trouvent dans cette situation. Plus de la moitié des diplômés autochtones vivant au Manitoba ont des enfants à charge, contre le quart environ des diplômés non autochtones du collégial seulement et 14 % des diplômés non autochtones du baccalauréat vivant au Manitoba (voir le tableau A-11).

Les diplômés autochtones du collégial au Manitoba sont deux fois plus susceptibles que ceux de l'extérieur de la province d'avoir une langue autochtone comme langue maternelle

Si l'anglais continue de s'imposer comme la langue maternelle la plus fréquente, l'usage des langues autochtones parmi les diplômés récents est plus marqué au Manitoba qu'à l'extérieur de la province. Comparativement aux diplômés autochtones du collégial vivant à l'extérieur du Manitoba, les diplômés autochtones de la province sont environ deux fois plus susceptibles de déclarer une langue autochtone comme langue maternelle (voir le tableau 8). Les écarts relevés chez les diplômés du baccalauréat ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 8

Langue maternelle des diplômés autochtones du collégial et du baccalauréat de la promotion de 2000, selon le lieu de résidence en 2002

	Diplômés autochtones vivant au Manitoba – 2002	Diplômés non autochtones vivant au Manitoba – 2002	Diplômés autochtones ne vivant pas au Manitoba – 2002
	%		
Collégial			
Anglais	79	77	82
Français	x	11*	6**
Autochtone	25	13	12
Baccalauréat			
Anglais	71	72	81
Français	x	14*	F
Autochtone	29	13*	15*

x chiffres supprimés en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* relatives à la confidentialité

* les chiffres portant ce signe sont associés à un coefficient de variation se situant entre 16,6 % et 25 % et sont moins dignes de confiance que les chiffres non marqués d'un astérisque

** les chiffres portant ce signe sont associés à un coefficient de variation supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 % et sont très peu dignes de confiance

F chiffres trop peu dignes de confiance pour être publiés (coefficient de variation supérieur à 33,3 %)

Notes : Il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 en raison des réponses multiples.

Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Les diplômés autochtones du collégial au Manitoba sont moins susceptibles d'occuper un emploi et touchent des gains inférieurs

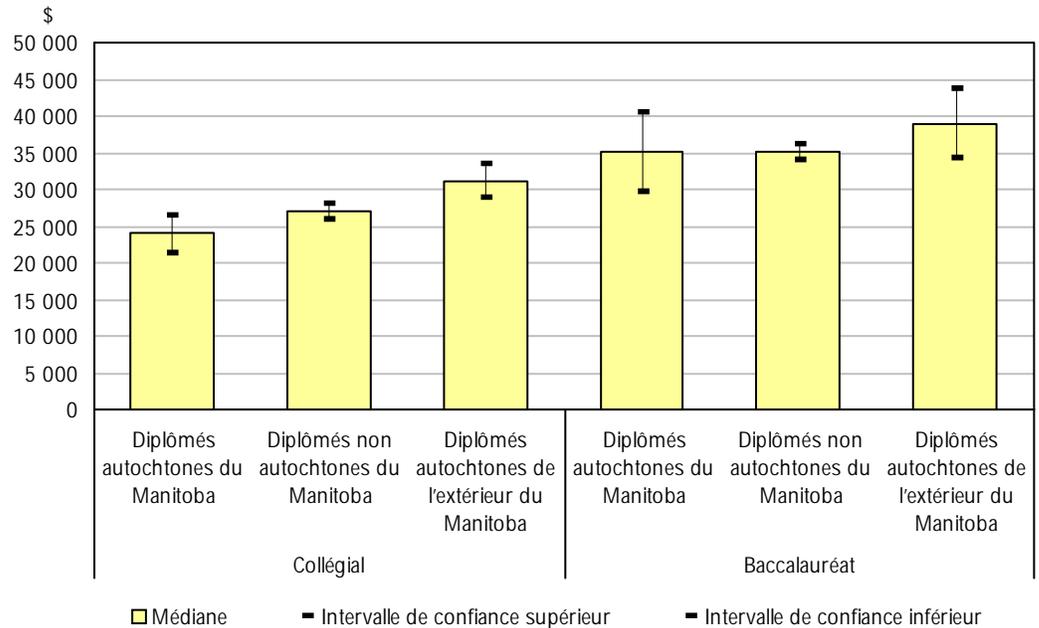
Les diplômés autochtones du baccalauréat au Manitoba affichent des taux d'emploi similaires à ceux des diplômés non autochtones de la province. Au moins neuf diplômés sur dix dans chacun des groupes occupaient un emploi en 2002.

Au Manitoba, les diplômés autochtones du collégial enregistrent des taux d'emploi légèrement inférieurs à ceux de leurs homologues non autochtones de la province. Environ 80 % des diplômés autochtones du collégial occupaient un emploi au Manitoba en 2002, comparativement à plus de 90 % de leurs homologues non autochtones et à 85 % des diplômés autochtones du collégial vivant à l'extérieur de la province (voir le tableau A-12).

À l’instar de l’ensemble des diplômés du Manitoba, les diplômés autochtones de la province touchent des revenus inférieurs à ceux des diplômés autochtones de l’extérieur du Manitoba. Au Manitoba, les diplômés autochtones ont des gains similaires à ceux de leurs homologues non autochtones, que ce soit au niveau du collégial ou du baccalauréat (voir la figure 9 et le tableau A-13).

Figure 9

Estimation des gains annuels bruts des diplômés du collégial et du baccalauréat de la promotion de 2000 travaillant à temps plein en 2002, selon l’appartenance à la population autochtone



Note : La barre indique les gains médians et les tirets indiquent l’intervalle de confiance de 95 % de part et d’autre de la médiane.

Conclusion

Les diplômés du Manitoba partagent bon nombre des caractéristiques des diplômés de l'ensemble des établissements d'enseignement canadiens. Quelques différences notables méritent toutefois d'être soulignées. On retrouve au Manitoba une proportion plus élevée de diplômés d'origine autochtone qu'au Canada, mais les diplômés de cette province sont moins diversifiés que ceux de la promotion de 2000 sur le plan de l'appartenance à une minorité visible, de la citoyenneté et de la langue maternelle. Les diplômés du Manitoba sont également plus susceptibles que les diplômés de l'ensemble des établissements canadiens d'avoir un baccalauréat. Il leur faut généralement plus de temps pour terminer leur programme, et les diplômés manitobains du collégial sont plus enclins à retarder le début de leurs études postsecondaires.

Si la plupart des diplômés manitobains de la promotion de 2000 n'ont pas quitté la province, le Manitoba a perdu plus d'étudiants et de diplômés qu'il n'en a gagnés entre la période antérieure au début du programme et deux ans après l'obtention du diplôme, particulièrement au niveau du baccalauréat et de la maîtrise. La mobilité est associée au fait de poursuivre des études. Le Manitoba a attiré un certain nombre de diplômés du baccalauréat de la promotion de 2000 qui, bien qu'ils aient obtenu leur diplôme ailleurs, ont choisi d'entreprendre des études postsecondaires plus poussées dans cette province. Si la province a accusé des pertes au chapitre des étudiants et des diplômés du baccalauréat et de la maîtrise, il est possible qu'une partie de ces pertes ne soit pas de longue durée. L'Enquête de suivi auprès des diplômés permettra de déterminer si ceux qui quittent la province pour étudier reviennent au Manitoba au terme de leurs études.

Si les niveaux d'emploi des diplômés du Manitoba sont semblables à ceux de l'ensemble des diplômés canadiens, il n'en va pas de même pour les gains. À l'exception des diplômés de la maîtrise, les gains des diplômés vivant au Manitoba en 2002 sont inférieurs à ceux du diplômé canadien moyen. Cependant, on observe peu d'écarts au chapitre des gains entre les hommes et les femmes diplômés qui occupaient un emploi dans la province en 2002. Seuls les hommes diplômés du collégial ont des gains supérieurs à ceux des femmes du groupe correspondant. De plus, les femmes diplômées du niveau universitaire qui occupaient un emploi à temps plein au Manitoba en 2002 affichent des gains similaires à ceux de leurs homologues diplômées de l'ensemble des établissements canadiens.

Les diplômés manitobains du collégial et du baccalauréat sont proportionnellement moins nombreux que les diplômés canadiens à contracter des dettes pendant leurs études. Les dettes contractées par les diplômés manitobains du collégial sont inférieures à la moyenne canadienne, mais le ratio entre le remboursement de la dette et le revenu est supérieur. Néanmoins, les diplômés manitobains du collégial ne sont pas plus susceptibles que les diplômés canadiens de même niveau de déclarer des difficultés au chapitre du remboursement de leur prêt.

Les autres prêts sont remboursés plus rapidement que les prêts aux étudiants : en 2002, le nombre de diplômés ayant complètement remboursé leurs autres prêts était environ deux fois plus élevé. Cette observation s'applique aussi bien aux diplômés du Manitoba qu'à ceux de l'ensemble des établissements canadiens.

Les diplômés autochtones du Manitoba sont généralement plus susceptibles d'obtenir un diplôme d'études collégiales, et la proportion de ces diplômés correspond en gros à celle des Autochtones au sein de l'ensemble de la population. En revanche, les Autochtones sont sous-représentés au niveau du baccalauréat et aux niveaux supérieurs d'études. En outre, les diplômés autochtones du collégial et du baccalauréat se distinguent de leurs homologues manitobains non autochtones quant au choix des domaines d'études. Les diplômés autochtones du collégial sont proportionnellement moins nombreux à occuper un emploi et ils affichent des gains inférieurs à ceux de leurs homologues autochtones de l'extérieur de la province.

La présente analyse s'est attachée aux activités des diplômés manitobains deux ans après l'obtention de leur diplôme (soit en 2002). Ces diplômés seront interviewés de nouveau en 2005. L'enquête de suivi fournira un portrait plus complet du passage des études à un emploi stable.

Références

- Allen, Mary, Harris, Shelley et Butlin, George (2003). *Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens*, Ottawa : Statistique Canada (81-595-MIF2003003).
- Allen, Mary, and Vaillancourt, Chantal (2004). *Promotion de 2000: profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants*, Ottawa : Statistique Canada (81-595-MIF2004016).
- Choy, Susan (2000). *Debt burden four years after college*. Washington, D. C.: National Center for Education Statistics (NCES 2000-188).
- National Association of Student Financial Aid Administrators (NASFAA), *Federal Student Loan Debt Burdens for Most Borrowers Remain Stable*, Press Release March 7, 2003 (www.NASFAA.org).
- Scherschel, Patricia (2000). *Student debt levels continue to rise: Stafford indebtedness: 1999 Update*. USA Group Foundation.
- Zeman, Klarka, Knighton, Tamara, and Bussière, Patrick (2004). *Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans*, Ottawa: Statistique Canada (81-595-MIF2004018).

Notes en fin de texte

1. Les diplômés qui vivaient hors du Canada et des États-Unis au moment des interviews de 2002 ne font pas partie du champ d'observation de l'enquête; par conséquent, les seuls diplômés nés à l'étranger visés par l'enquête sont ceux qui vivaient au Canada ou aux États-Unis au moment des interviews de 2002.
2. Le 1^{er} juillet 2004, un des collèges s'est transformé en collège universitaire.
3. On a demandé aux diplômés d'indiquer le mois et l'année du début de leur programme de même que le mois et l'année de la fin du programme (satisfaction de toutes les exigences du programme). La durée des études postsecondaires terminées correspond au nombre de mois entre la date du début et la date de la fin du programme pour les étudiants à temps plein seulement.
4. Par exemple, des études à temps plein peuvent correspondre à une charge de trois cours, tandis qu'une charge complète correspond à une charge de cinq cours.
5. Allen, Harris et Butlin, 2003.
6. Zeman, Knighton et Bussière, 2004.
7. L'écart entre les diplômés de la maîtrise et ceux du doctorat n'est pas statistiquement significatif.
8. L'estimation des gains annuels est fondée sur les réponses déclarées aux questions sur le nombre d'heures de travail par semaine, le nombre de jours de travail par semaine et le mode de déclaration des gains le plus facile (taux horaire, hebdomadaire, annuel, etc.). Ainsi, on estime les gains annuels bruts en multipliant le salaire horaire par le nombre d'heures de travail par semaine, puis par 52, soit le nombre de semaines par année.
9. Au niveau de la maîtrise, l'écart au chapitre des gains entre les diplômés vivant au Manitoba et tous les diplômés n'est pas statistiquement significatif.
10. L'écart au chapitre des gains entre les hommes et les femmes titulaires d'un doctorat à l'échelle nationale n'est pas statistiquement significatif.

Annexe A : Tableaux

Les tableaux suivants sont fondés sur les résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000).

Signes conventionnels et abréviations

- ... sans objet
- x chiffres supprimés en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* relatives à la confidentialité
- * les chiffres portant ce signe sont associés à un coefficient de variation se situant entre 16,6 % et 25 % et sont moins dignes de confiance que les chiffres non marqués d'un astérisque
- ** les chiffres portant ce signe sont associés à un coefficient de variation supérieur à 25 % et inférieur ou égal à 33,3 % et sont très peu dignes de confiance
- F chiffres trop peu dignes de confiance pour être publiés (coefficient de variation supérieur à 33,3 %)

Le coefficient de variation (CV) donne une mesure de la fiabilité de l'estimation, compte tenu de la variabilité de l'échantillonnage. Pour déterminer si deux valeurs sont significativement différentes sur le plan statistique, on peut appliquer la formule suivante d'approximation d'un intervalle de confiance de 95 % :

$$Y \pm 2 (CV \times Y)/100, Y \text{ représentant l'estimation}$$

Cet intervalle de confiance approximatif définit la fourchette dans laquelle se situera vraisemblablement la valeur réelle dans une population. Si deux intervalles de confiance ne se chevauchent pas, la différence entre les deux estimations sera alors statistiquement significative. Il convient de souligner que cette formule est approximative puisqu'elle estime un intervalle de confiance légèrement supérieur au niveau de confiance de 95 %. Par conséquent, il existe un faible risque qu'un écart significatif soit considéré comme non significatif.

Si on prend l'exemple d'un coefficient de variation de 16 %, une estimation du type « 30 % des diplômés » sera exacte à $\pm 9,6$ %, 95 fois sur 100 [$\pm 2 (16 \times 30)/100$]. Si le coefficient de variation s'établit à 33 %, cette estimation sera exacte à $\pm 19,8$ %, 95 fois sur 100 [$\pm 2 (33 \times 30)/100$].

Tableau A-1**Caractéristiques des diplômés du postsecondaire de la promotion de 2000, selon le niveau d'études**

	Manitoba – Province d'études en 2000	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés
Collégial			
Nombre de diplômés	2 500	2 500	101 400
Sexe			
Femmes (%)	61	61	57
Âge au moment de l'obtention du diplôme			
Âge moyen (ans)	27	27	27
Âge médian (ans)	24	24	23
Moins de 25 ans (%)	57	55	59
Domaine d'études (programme de 2000)			
Éducation (%)	3	F	6
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications (%)	4	5**	6
Sciences humaines (%)	1*	1	2
Sciences sociales et de comportements et droit (%)	2	2**	5
Commerce, gestion et administration publique (%)	27	26	26
Sciences physiques et de la vie et technologies (%)	1*	1*	1
Mathématiques, informatique et sciences de l'information (%)	7	7	10
Architecture, génie et technologies connexes (%)	21	21	19
Agriculture, ressources naturelles et conservation (%)	5	4	3
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique (%)	27	27	16
Services personnels, de protection et de transport (%)	2	2**	6
Autre (%)	x	x	x
Caractéristiques familiales en 2002			
Marié ou en union libre (%)	39	38	35
Ayant des enfants à charge (%)	31	31	25
Groupes visés par l'équité en matière d'emploi en 2002			
Autochtones (%)	17	17	4
Personnes handicapées (%)	6	6	7
Minorités visibles (%)	8	7	13
Citoyenneté lors de l'inscription au programme			
Citoyen(ne) canadien(ne) de naissance (%)	92	92	84
Citoyen(ne) canadien(ne) par naturalisation (%)	4*	4*	8
Immigrant(e) reçu(e) au Canada (%)	4	4	7
Étudiant(e) étranger(ère) ou titulaire d'un visa (%)	x	x	F
Citoyenneté en 2002			
Citoyen(ne) canadien(ne) de naissance (%)	92	92	84
Citoyen(ne) canadien(ne) par naturalisation (%)	6	6	12
Immigrant(e) reçu(e) au Canada (%)	2*	2*	3
Étudiant(e) étranger(ère) ou titulaire d'un visa (%)	x	x	F
Aucun statut au Canada (%)	x	x	x
Durée moyenne du programme à temps plein (mois)	16	16	21
Études secondaires 12 mois avant l'inscription au programme (%)	24	23	36
Activités scolaires après l'obtention du diplôme			
Poursuite d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	21	20	26
Attestation d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	5	5	9
Fréquentation aux études postsecondaires à plein temps en 2002 (%)	8	8	8

Tableau A-1 (suite)

Caractéristiques des diplômés du postsecondaire de la promotion de 2000, selon le niveau d'études

	Manitoba – Province d'études en 2000	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés
Baccalauréat			
Nombre de diplômés	4 500	4 200	132 600
Sexe			
Femmes (%)	61	62	61
Âge au moment de l'obtention du diplôme			
Âge moyen (ans)	26	26	26
Âge médian (ans)	23	23	23
Moins de 25 ans (%)	66	65	63
Domaine d'études (programme de 2000)			
Éducation (%)	13	14	12
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications (%)	6	6	5
Sciences humaines (%)	16	16	11
Sciences sociales et de comportements et droit (%)	20	22	23
Commerce, gestion et administration publique (%)	13	12	17
Sciences physiques et de la vie et technologies (%)	5	6	9
Mathématiques, informatique et sciences de l'information (%)	1	1*	4
Architecture, génie et technologies connexes (%)	6	4	7
Agriculture, ressources naturelles et conservation (%)	7	7	3
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique (%)	12	12	10
Services personnels, de protection et de transport (%)	1**	2**	F
Autre (%)	x	x	x
Caractéristiques familiales en 2002			
Marié ou en union libre (%)	35	35	32
Ayant des enfants à charge (%)	15	17	15
Groupes visés par l'équité en matière d'emploi en 2002			
Autochtones (%)	7	9	2
Personnes handicapées (%)	4	4	5
Minorités visibles (%)	10	9	16
Citoyenneté lors de l'inscription au programme			
Citoyen(ne) canadien(ne) de naissance (%)	93	92	85
Citoyen(ne) canadien(ne) par naturalisation (%)	3	4	9
Immigrant(e) reçu(e) au Canada (%)	3	3	5
Étudiant(e) étranger(ère) ou titulaire d'un visa (%)	x	1**	1
Citoyenneté en 2002			
Citoyen(ne) canadien(ne) de naissance (%)	93	93	85
Citoyen(ne) canadien(ne) par naturalisation (%)	6	6	12
Immigrant(e) reçu(e) au Canada (%)	1**	1	2
Étudiant(e) étranger(ère) ou titulaire d'un visa (%)	x	x	F
Aucun statut au Canada (%)	x	x	x
Durée moyenne du programme à temps plein (mois)	44	43	40
Études secondaires 12 mois avant l'inscription au programme (%)	57	55	44
Activités scolaires après l'obtention du diplôme			
Poursuite d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	36	37	41
Attestation d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	10	9	15
Fréquentation aux études postsecondaires à plein temps en 2002 (%)	16	17	15

Tableau A-1 (suite)**Caractéristiques des diplômés du postsecondaire de la promotion de 2000, selon le niveau d'études**

	Manitoba – Province d'études en 2000	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés
Maitrise			
Nombre de diplômés	600	600	29 200
Sexe			
Femmes (%)	60	60	58
Âge au moment de l'obtention du diplôme			
Âge moyen (ans)	33	34	32
Âge médian (ans)	31	31	29
Moins de 25 ans (%)	11	10*	17
Domaine d'études (programme de 2000)			
Éducation (%)	26	28	15
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications (%)	x	x	3
Sciences humaines (%)	12	14	10
Sciences sociales et de comportements et droit (%)	12	12	16
Commerce, gestion et administration publique (%)	11	13	27
Sciences physiques et de la vie et technologies (%)	9	9	6
Mathématiques, informatique et sciences de l'information (%)	x	x	4
Architecture, génie et technologies connexes (%)	13	7	8
Agriculture, ressources naturelles et conservation (%)	7	7*	3
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique (%)	9	7	8
Services personnels, de protection et de transport (%)	x	x	x
Autre (%)	x	x	x
Caractéristiques familiales en 2002			
Marié ou en union libre (%)	62	60	56
Ayant des enfants à charge (%)	34	36	31
Groupes visés par l'équité en matière d'emploi en 2002			
Autochtones (%)	6	7	2
Personnes handicapées (%)	5	5	4
Minorités visibles (%)	14	10	16
Citoyenneté lors de l'inscription au programme			
Citoyen(ne) canadien(ne) de naissance (%)	85	73	79
Citoyen(ne) canadien(ne) par naturalisation (%)	6*	14*	10
Immigrant(e) reçu(e) au Canada (%)	4*	x	6
Étudiant(e) étranger(ère) ou titulaire d'un visa (%)	5	x	4
Citoyenneté en 2002			
Citoyen(ne) canadien(ne) de naissance (%)	85	85	79
Citoyen(ne) canadien(ne) par naturalisation (%)	11	11	15
Immigrant(e) reçu(e) au Canada (%)	3	4	5
Étudiant(e) étranger(ère) ou titulaire d'un visa (%)	x	x	1
Aucun statut au Canada (%)	x	x	F
Durée moyenne du programme à temps plein (mois)	39	36	26
Études secondaires 12 mois avant l'inscription au programme (%)
Activités scolaires après l'obtention du diplôme			
Poursuite d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	23	22	28
Attestation d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	4	6*	7
Fréquentation aux études postsecondaires à plein temps en 2002 (%)	12	10	14

Tableau A-1 (fin)

Caractéristiques des diplômés du postsecondaire de la promotion de 2000, selon le niveau d'études

	Manitoba – Province d'études en 2000	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés
Doctorat			
Nombre de diplômés	100	100	4 200
Sexe			
Femmes (%)	42	52	43
Âge au moment de l'obtention du diplôme			
Âge moyen (ans)	36	36	35
Âge médian (ans)	34	34	33
Moins de 25 ans (%)	x	x	4
Domaine d'études (programme de 2000)			
Éducation (%)	x	x	6
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications (%)	x	x	1
Sciences humaines (%)	x	19*	12
Sciences sociales et de comportements et droit (%)	14	19*	19
Commerce, gestion et administration publique (%)	x	x	3
Sciences physiques et de la vie et technologies (%)	33	16*	24
Mathématiques, informatique et sciences de l'information (%)	x	x	4
Architecture, génie et technologies connexes (%)	19	x	13
Agriculture, ressources naturelles et conservation (%)	x	x	4
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique (%)	12	x	16
Services personnels, de protection et de transport (%)	x	x	x
Autre (%)	8	x	F
Caractéristiques familiales en 2002			
Marié ou en union libre (%)	64	66	71
Ayant des enfants à charge (%)	49	38	45
Groupes visés par l'équité en matière d'emploi en 2002			
Autochtones (%)	x	x	1
Personnes handicapées (%)	x	x	3
Minorités visibles (%)	20*	15*	19
Citoyenneté lors de l'inscription au programme			
Citoyen(ne) canadien(ne) de naissance (%)	73	82	68
Citoyen(ne) canadien(ne) par naturalisation (%)	14*	x	13
Immigrant(e) reçu(e) au Canada (%)	x	x	8
Étudiant(e) étranger(ère) ou titulaire d'un visa (%)	x	x	11
Citoyenneté en 2002			
Citoyen(ne) canadien(ne) de naissance (%)	73	82	68
Citoyen(ne) canadien(ne) par naturalisation (%)	21*	12**	25
Immigrant(e) reçu(e) au Canada (%)	x	x	5
Étudiant(e) étranger(ère) ou titulaire d'un visa (%)	x	x	1
Aucun statut au Canada (%)	x	x	x
Durée moyenne du programme à temps plein (mois)			
	68	55	62
Études secondaires 12 mois avant l'inscription au programme (%)			

Activités scolaires après l'obtention du diplôme			
Poursuite d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	x	x	11
Attestation d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	x	x	4
Fréquentation aux études postsecondaires à plein temps en 2002 (%)	x	x	6

Notes : Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine.

Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Tableau A-2**Activité scolaire des diplômés de la promotion de 2000 avant le début du programme d'études**

	Manitoba – Province d'études en 2000	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés	Diplômés des établissements canadiens hors Québec
Collégial				
Sans études postsecondaires antérieures (%)	69	70	64	63
Provenant directement du secondaire (%)	24	23	36	31
Ayant retardé leurs études après le secondaire (%)	45	47	28	32
Études postsecondaires antérieures (%)	30	30	35	36
Études postsecondaires non terminées (%)	16	15	15	14
Études postsecondaires terminées (%)	14	14	20	22
Programme de formation professionnelle et de métier terminé (%)	2*	2*	2	2
Programme collégial terminé (%)	6	6	9	9
Programme universitaire terminé (%)	7	6	10	11
Baccalauréat				
Sans études postsecondaires antérieures (%)	72	70	53	68
Provenant directement du secondaire (%)	57	55	44	58
Ayant retardé leurs études après le secondaire (%)	15	15	8	10
Études postsecondaires antérieures (%)	28	30	47	32
Études postsecondaires non terminées (%)	9	10	10	8
Études postsecondaires terminées (%)	19	20	37	23
Programme de formation professionnelle et de métier terminé (%)	1**	F	1	1
Programme collégial terminé (%)	4	6*	20	6
Programme universitaire terminé (%)	14	13	16	17

Note : Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Tableau A-3

Mobilité des diplômés de la promotion de 2000

	Résidence avant l'inscription au programme de 2000	Migration des étudiants		Province de l'établissement (programme de 2000)	Migration des diplômés		Résidence au moment de l'interview (2002)	Mobilité des étudiants ¹			Mobilité des diplômés ²			Mobilité générale ³
		Sortie	Entrée		Sortie	Entrée		Sortie (%)	Entrée (%)	Mobilité nette des étudiants (%)	Sortie (%)	Entrée (%)	Mobilité nette des diplômés (%)	Mobilité générale nette (%)
Collégial														
Terre-Neuve-et-Labrador	1 720	150*	110	1 670	420	160**	1 420	9*	6	-2	25	10	-16	-17
Île-du-Prince-Édouard	760	F	300	980	380	90**	690	F	39	F	39	9	-30	-9
Nouvelle-Écosse	4 070	490*	210	3 790	480	680	3 990	12	5	-7	13	18	5	-2
Nouveau-Brunswick	2 700	260*	190	2 630	340	350	2 640	10	7	-3	13	13	F	-2
Québec	16 340	890*	170*	15 620	400	960*	16 170	5*	1	-4	3	6	4	-1
Ontario	49 300	230	2 190	51 250	2 350	870	49 770	1	4	4	5	2	-3	1
Manitoba	2 500	F	100	2 460	190	230**	2 510	F	4	F	8	9	F	F
Saskatchewan	2 680	230*	100	2 550	330	250*	2 470	9*	4	-5	13	10	-3	-8
Alberta	5 440	420*	450	5 470	410	1 450	6 510	8	8	1*	8	27	19	20
Colombie-Britannique	14 430	360*	520	14 590	1 070	820*	14 350	3*	4	1	7	6	-2	-1
Territoires	440	150**	F	300	30**	100*	370	33*	F	F	9**	33	23	-16
États-Unis	F	F	440*	440*	100
Autres pays	820*	820*	100
Baccalauréat														
Terre-Neuve-et-Labrador	2 220	500	100	1 830	520	350	1 660	22	5	-18	29	19	-9	-25
Île-du-Prince-Édouard	740	320**	90	510	180	230*	560	44	12	-31	35	45	10	-24
Nouvelle-Écosse	4 530	720	1 610	5 410	2 390	730	3 750	16	36	20	44	13	-31	-17
Nouveau-Brunswick	3 090	800*	860	3 150	1 280	640*	2 510	26	28	2	41	20	-20	-19
Québec	32 210	1 240*	2 260	33 220	2 810	1 650	32 070	4	7	3	8	5	-3	F
Ontario	51 050	2 480	3 790	52 360	4 140	5 030	53 250	5	7	3	8	10	2	4
Manitoba	4 690	580*	420	4 530	810	470*	4 190	12*	9	-3	18	10	-8	-11
Saskatchewan	4 450	500	540	4 490	1 370	470	3 590	11	12	1	30	10	-20	-19
Alberta	10 540	980	1 480	11 040	1 430	2 480	12 090	9	14	5	13	22	10	15
Colombie-Britannique	16 120	1 780	1 500	15 840	2 210	1 900	15 530	11	9	-2	14	12	-2	-4
Territoires	230*	210*	x	x	x	350*	370*	91	x	x	x	x	x**	61
États-Unis	540*	540*	2 840	2 840	100
Autres pays	1 980	1 980	100
Maîtrise														
Terre-Neuve-et-Labrador	460	170	50	340	100	140	380	38	11	-26	28	41	12	-17
Île-du-Prince-Édouard	60*	50*	F	20*	F	40*	50*	79**	x	x	x	x	x	-17
Nouvelle-Écosse	860	250*	370	980	450	180	720	29	43	14	46	18	-28	-16
Nouveau-Brunswick	540	210*	90	430	140	130*	420	38*	17	-22	33	30	-2*	-22
Québec	8 260	490*	940	8 710	1 040	560*	8 230	6	11	5	12	6	-6	F
Ontario	11 090	870	1 900	12 120	1 410	1 600	12 300	8	17	9	12	13	2	11
Manitoba	740	220**	90	610	150	100	560	30*	12	-18	24	16	-8	-24
Saskatchewan	640	140*	190	690	230	100*	550	22	30	8	34	14	-19	-14
Alberta	1 770	400*	580	1 950	540	500	1 910	23	33	10	28	26	-2	8
Colombie-Britannique	3 080	500	670	3 250	710	470	3 020	16	22	6	22	14	-7	-2
Territoires	50**	50**	90**	90**	100	F
États-Unis	210*	210*	860	860	100
Autres pays	1 340	1 340	100

Tableau A-3 (fin)

Mobilité des diplômés de la promotion de 2000

	Résidence avant l'inscription au programme de 2000	Migration des étudiants		Province de l'établissement (programme de 2000)	Migration des diplômés		Résidence au moment de l'interview (2002)	Mobilité des étudiants ¹			Mobilité des diplômés ²			Mobilité générale ³
		Sortie	Entrée		Sortie	Entrée		Sortie (%)	Entrée (%)	Mobilité nette des étudiants (%)	Sortie (%)	Entrée (%)	Mobilité nette des diplômés (%)	Mobilité générale nette (%)
Doctorat														
Terre-Neuve-et-Labrador	40	20*	10	30	10	30**	40*	54	25	-25	x	100	67	F
Île-du-Prince-Édouard	10**	10**	F	10**	10**	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	60	30*	40**	70	40*	60	90	53	67	17	55*	86	29	50
Nouveau-Brunswick	70	60	20*	40	20*	50	60	77	29	-57	60*	125	75	-14
Québec	1 290	90	250	1 450	330	110*	1 230	7	19	12	23	8	-15	-5
Ontario	1 320	170	300	1 450	440	290	1 300	13	23	10	30	20	-10	-2
Manitoba	110	40	20*	80	40	60*	100	40	18	-18	46	75	25	-9
Saskatchewan	90	20	40*	100	50*	30	80	26	44	22	46	30	-20	-11
Alberta	400	70	130	460	170	120	420	17	33	15	36	26	-11	5
Colombie-Britannique	320	60	200	460	200	100	360	18	63	44	43	22	-22	13
Territoires	x	x	x	x	x
États-Unis	90**	90**	460	460	100
Autres pays	340	340	100
Total collège et université														
Terre-Neuve-et-Labrador	4 450	850	270	3 870	1 050	670	3 500	19	6	-13	64	17	-10	-21
Île-du-Prince-Édouard	1 570	450*	400	1 520	570	370	1 320	29	26	-3	65	24	-13	-16
Nouvelle-Écosse	9 520	1 500	2 230	10 250	3 350	1 650	8 550	16	23	8	49	16	-17	-10
Nouveau-Brunswick	6 410	1 320	1 160	6 240	1 780	1 170	5 630	21	18	-3	66	19	-10	-12
Québec	58 090	2 700	3 610	59 000	4 580	3 280	57 700	5	6	2	72	6	-2	-1
Ontario	112 760	3 750	8 170	117 180	8 340	7 790	116 620	3	7	4	93	7	-1	3
Manitoba	8 040	980	630	7 690	1 180	850	7 360	12	8	-4	72	11	-4	-9
Saskatchewan	7 860	890	860	7 830	1 980	840	6 690	11	11	F	42	11	-15	-15
Alberta	18 140	1 860	2 650	18 920	2 550	4 550	20 920	10	15	4	178	24	11	15
Colombie-Britannique	33 950	2 700	2 890	34 150	4 190	3 290	33 250	8	9	1	79	10	-3	-2
Territoires	720	410	F	320	30**	540	830	57	F	-56	F	169	159	15
États-Unis	970	970	4 590	4 590	100
Autres pays	4 480	4 480	100

1. La mobilité des étudiants est définie en fonction du pourcentage des étudiants résidant dans la province avant l'inscription au programme.

2. La mobilité des diplômés est définie en fonction du pourcentage des diplômés résidant dans la province au moment de l'obtention du diplôme.

3. La mobilité générale correspond à l'écart entre le nombre de diplômés deux ans après l'obtention du diplôme et le nombre d'étudiants avant l'inscription, exprimé en pourcentage du nombre d'étudiants résidant dans la province avant l'inscription au programme.

Notes : Les chiffres sont arrondis à la dizaine la plus proche, mais l'analyse est effectuée à partir des données non arrondies.

Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Tableau A-4

Profil des diplômés vivant au Manitoba, selon la migration d'entrée et la migration de sortie

	Migrants				Tous les diplômés du Manitoba
	Non-migrants	Migration de sortie du Manitoba	Migration d'entrée au Manitoba	Migration de sortie et d'entrée	
Sexe					
Femme (%)	62	55	52	60	60
Âge au moment de l'obtention du diplôme					
Âge moyen (ans)	27	26	27	29	27
Âge médian (ans)	23	24	24	26	24
Moins de 25 ans (%)	58	51	51	36	55
Niveau d'études					
Collégial (%)	36	15*	28*	14*	30
Baccalauréat (%)	57	63	56	67	58
Maîtrise (%)	7	18*	11	15	10
Doctorat (%)	1	4	5**	4*	2
Caractéristiques familiales en 2002					
Marié ou en union libre (%)	39	36	32	42	38
Ayant des enfants à charge (%)	23	12*	19	31	21
Groupes visés par l'équité en matière d'emploi en 2002					
Autochtones (%)	11	F	F	19**	11
Personnes handicapées (%)	4	4*	6*	F	4
Minorités visibles (%)	9	10	9*	9**	9
Langue maternelle					
Anglais (%)	84	85	87	72	84
Français (%)	4	6*	F	F	4
Autre que l'anglais ou le français (%)	12	11	11**	24*	12
Citoyenneté en 2002					
Citoyen(ne) canadien(ne) de naissance (%)	92	92	89	93	92
Citoyen(ne) canadien(ne) par naturalisation (%)	6	6	F	4*	6
Immigrant(e) reçu(e) au Canada (%)	1*	F	3*	2**	1
Étudiant(e) étranger(ère) ou titulaire d'un visa (%)	x	x	x	x	x
Aucun statut au Canada (%)	x	x	x	x	x
Activités scolaires après l'obtention du diplôme					
Poursuite d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	29	36	36	27	31
Attestation d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	7	15**	7**	9*	9
Fréquentation aux études postsecondaires à plein temps en 2002 (%)	12	20*	21**	8**	14

Notes : Ce tableau couvre uniquement les diplômés qui ont vécu au Manitoba à un moment donné, soit avant l'inscription au programme d'études, pendant les études ou au moment de l'interview de 2002.

Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Tableau A-5

Activité sur le marché du travail en 2002 des diplômés de la promotion de 2000 selon le sexe et le niveau d'études

	Manitoba – Province d'études en 2000	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés
Collégial			
Nombre de diplômés	1 900	2 000	75 000
Occupant un emploi (%)	91	91	90
Occupant un emploi à temps plein (%)	82	82	81
Occupant un emploi à temps partiel (%)	9	8	9
Inactifs (%)	4	4	3
Taux de chômage	6	6	7
Nombre de diplômés – Hommes	800	800	32 100
Occupant un emploi (%)	93	93	89
Occupant un emploi à temps plein (%)	89	90	84
Occupant un emploi à temps partiel (%)	x	x	4
Inactifs (%)	x	x	3*
Taux de chômage	6	6*	9
Nombre de diplômées – Femmes	1 200	1 200	42 900
Occupant un emploi (%)	89	89	91
Occupant un emploi à temps plein (%)	77	77	78
Occupant un emploi à temps partiel (%)	12	11	12
Inactives (%)	5	6	4
Taux de chômage	6	6	6
Baccalauréat			
Nombre de diplômés	2 900	2 600	78 900
Occupant un emploi (%)	93	91	90
Occupant un emploi à temps plein (%)	84	82	81
Occupant un emploi à temps partiel (%)	8	9	8
Inactifs (%)	4	3*	4
Taux de chômage	4	6*	7
Nombre de diplômés – Hommes	1 100	1 000	31 300
Occupant un emploi (%)	95	94	89
Occupant un emploi à temps plein (%)	90	87	83
Occupant un emploi à temps partiel (%)	5*	6*	5
Inactifs (%)	x	x	3*
Taux de chômage	3**	F	8
Nombre de diplômées – Femmes	1 800	1 700	47 500
Occupant un emploi (%)	91	90	90
Occupant un emploi à temps plein (%)	81	79	79
Occupant un emploi à temps partiel (%)	10	10	10
Inactives (%)	5*	4*	5
Taux de chômage	4*	6*	6
Maîtrise			
Nombre de diplômés	500	400	20 900
Occupant un emploi (%)	92	92	91
Occupant un emploi à temps plein (%)	85	85	84
Occupant un emploi à temps partiel (%)	7*	x	7
Inactifs (%)	x	x	3
Taux de chômage	x	x	5
Nombre de diplômés – Hommes	200	200	8 800
Occupant un emploi (%)	97	95	94
Occupant un emploi à temps plein (%)	93	91	90
Occupant un emploi à temps partiel (%)	x	x	3
Inactifs (%)	x	x	2*
Taux de chômage	x	x	4

Tableau A-5 (fin)

Activité sur le marché du travail en 2002 des diplômés de la promotion de 2000 selon le sexe et le niveau d'études

	Manitoba – Province d'études en 2000	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés
Maîtrise (fin)			
Nombre de diplômées – Femmes	300	300	12 100
Occupant un emploi (%)	89	89	89
Occupant un emploi à temps plein (%)	80	81	79
Occupant un emploi à temps partiel (%)	x	x	9
Inactives (%)	x	x	5
Taux de chômage	x	x	6
Doctorat			
Nombre de diplômés	100	100	3 700
Occupant un emploi (%)	99	97	90
Occupant un emploi à temps plein (%)	94	95	82
Occupant un emploi à temps partiel (%)	x	x	6
Inactifs (%)	x	x	3
Taux de chômage	x	x	6
Nombre de diplômés – Hommes	F	F	2 200
Occupant un emploi (%)	100	100	92
Occupant un emploi à temps plein (%)	100	100	86
Occupant un emploi à temps partiel (%)	x	x	4
Inactifs (%)	x	x	2
Taux de chômage	x	x	5
Nombre de diplômées – Femmes	F	100*	1 600
Occupant un emploi (%)	97	95	88
Occupant un emploi à temps plein (%)	x	90	76
Occupant un emploi à temps partiel (%)	x	x	9
Inactives (%)	x	x	5
Taux de chômage	x	x	8

Notes : Il se peut que la somme des personnes occupant un emploi à temps plein et des personnes occupant un emploi à temps partiel ne corresponde pas au total des personnes occupant un emploi, le nombre d'heures travaillées n'étant pas toujours déclaré.

Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Le taux de chômage correspond au nombre de personnes en chômage divisé par la somme des personnes occupant un emploi et des personnes en chômage, exprimé en pourcentage.

Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Tableau A-6**Estimation des gains annuels bruts des diplômés de la promotion de 2000 travaillant à temps plein en 2002, selon le sexe et le niveau d'études**

	Manitoba – Province d'études en 2000	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés
Collégial			
Tous les diplômés			
25 ^e centile	21 800	21 600	24 000
Médiane	26 500	26 700	31 200
75 ^e centile	35 000	35 000	40 000
Hommes			
25 ^e centile	25 000	24 600	27 000
Médiane	31 200	31 200	35 000
75 ^e centile	41 600	40 000	44 000
Femmes			
25 ^e centile	20 800	20 800	22 400
Médiane	24 500	24 800	28 600
75 ^e centile	30 300	31 000	35 600
Baccalauréat			
Tous les diplômés			
25 ^e centile	28 100	26 000	31 000
Médiane	36 000	35 100	39 000
75 ^e centile	44 200	43 000	49 000
Hommes			
25 ^e centile	28 800	27 000	33 600
Médiane	36 400	35 100	42 000
75 ^e centile	45 000	43 300	53 000
Femmes			
25 ^e centile	28 000	26 000	30 000
Médiane	36 000	35 100	37 000
75 ^e centile	42 900	42 000	45 000
Maîtrise			
Tous les diplômés			
25 ^e centile	40 000	40 000	41 000
Médiane	50 000	50 000	52 000
75 ^e centile	60 000	60 000	66 000
Hommes			
25 ^e centile	39 300	37 000*	44 200
Médiane	48 000	48 000	57 200
75 ^e centile	60 000	60 000	75 000
Femmes			
25 ^e centile	41 300	40 000	39 000
Médiane	52 000	52 000	50 000
75 ^e centile	58 700	58 900	60 000
Doctorat			
Tous les diplômés			
25 ^e centile	47 000	40 000**	43 500
Médiane	56 500	48 000	56 100
75 ^e centile	73 000	62 000	71 500

Tableau A-6 (fin)

Estimation des gains annuels bruts des diplômés de la promotion de 2000 travaillant à temps plein en 2002, selon le sexe et le niveau d'études

	Manitoba – Province d'études en 2000	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés
Doctorat (fin)			
Hommes			
25 ^e centile	x	41 000*	45 000
Médiane	x	50 000	57 800
75 ^e centile	x	70 000	73 000
Femmes			
25 ^e centile	x	x	42 000
Médiane	x	x	55 000
75 ^e centile	x	x	68 000

Notes : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Tous les chiffres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Tableau A-7

Fréquence et montant moyen des dettes d'études de sources publiques au moment de l'obtention du diplôme (en dollars constants de 2000)

	Promotion de 1995			Promotion de 2000		
	Manitoba – Province d'études en 1995	Manitoba – Province de résidence en 1997	Tous les diplômés	Manitoba – Province d'études en 2000	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés
Collégial						
Endettement au moment de l'obtention du diplôme (%)	21	22	41	24	24	40
Montant de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	8 800	9 100	10 300	10 400	10 700	12 500
Variation en % entre les deux promotions	19	18	21
Baccalauréat						
Endettement au moment de l'obtention du diplôme (%)	33	32	43	34	34	44
Montant de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	12 900	12 700	14 500	17 900	18 200	19 000
Variation en % entre les deux promotions	39	43	31
Maitrise						
Endettement au moment de l'obtention du diplôme (%)	21	20	35	25	25	39
Montant de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	13 900	14 100	14 700	18 500	17 400	18 300
Variation en % entre les deux promotions	33	23	24
Doctorat						
Endettement au moment de l'obtention du diplôme (%)	x	x	25	28*	23	39
Montant de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	x	x	13 800	10 300	18 000	19 700
Variation en % entre les deux promotions	45

Notes : Pour assurer la comparabilité des données, on a limité l'analyse aux diplômés du Canada qui n'ont pas terminé d'études plus poussées.

Tous les chiffres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Tableau A-8

Profil des diplômés de la promotion de 2000 ayant des dettes contractées dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études et la situation d'endettement deux ans après l'obtention du diplôme

	Manitoba – Province d'études en 2000		Manitoba – Province de résidence en 2002		Tous les diplômés	
	Diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme	Diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme	Diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme	Diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme	Diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme	Diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme
Collégial						
Nombre de diplômés	400	100	400	100	23 500	5 100
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	11 900	4 900	12 500	4 900	13 600	7 900
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	5**	x	5**	x	14	F
Montant moyen de la dette deux années après l'obtention du diplôme (\$)	9 400	...	10 100	...	10 300	...
Dette importante deux années après l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	6**	...	6**	...	6	...
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	21	100	19	100	24	100
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	35	x	39	x	34	9*
Occupant un emploi en 2002 (%)	93	93	94	93	88	94
Sans revenu en 2001 (%)	x	x	x	x	1**	x
Montant moyen remboursé en 2001 (\$)	2 000	...	2 000	...	1 900	...
Revenu moyen en 2001 (\$)	23 000	29 700	23 800	27 300	25 800	32 000
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	9	...	8	...	7	...
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	4	...	4*	...	3	...
Ratio du service de la dette – Médiane	8	...	8	...	6	...
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	13	...	12	...	10	...
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	27	27	27	26	26	26
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	24	23	25	23	24	23
Marié ou en union libre (%)	38	50	35	48	37	34
Ayant des enfants à charge (%)	31	29*	30	27*	28	21
Études postsecondaires antérieures (%)	23	25*	21	31	30	38
Baccalauréat						
Nombre de diplômés	800	200	700	200	26 400	7 400
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	21 100	10 600	21 500	10 100	21 200	13 200
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	34	17*	38	16**	35	18
Montant moyen de la dette deux années après l'obtention du diplôme (\$)	16 700	...	17 200	...	16 300	...
Dette importante deux années après l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	23	...	25	...	22	...
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	21	100	20	100	23	100
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	28	8**	31	9	28	9*
Occupant un emploi en 2002 (%)	93	96	90	95	90	90
Sans revenu en 2001 (%)	5**	x	4**	x	1*	F
Montant moyen remboursé en 2001 (\$)	2 900	...	3 000	...	2 900	...
Revenu moyen en 2001 (\$)	30 200	36 300	30 100	35 900	32 500	36 700
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	10	...	10	...	9	...
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	5	...	5	...	4	...
Ratio du service de la dette – Médiane	9	...	10	...	8	...
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	15	...	15	...	13	...
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	26	25	25	25	26	26
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	24	24	24	24	24	24
Marié ou en union libre (%)	40	42	36	43	37	38
Ayant des enfants à charge (%)	18	15**	20	16**	18	14
Études postsecondaires antérieures (%)	44	52	44	51	32	40

Tableau A-8 (fin)

Profil des diplômés de la promotion de 2000 ayant des dettes contractées dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études et la situation d'endettement deux ans après l'obtention du diplôme

	Manitoba – Province d'études en 2000		Manitoba – Province de résidence en 2002		Tous les diplômés	
	Diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme	Diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme	Diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme	Diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme	Diplômés toujours endettés deux années après l'obtention du diplôme	Diplômés sans dette deux années après l'obtention du diplôme
Maîtrise						
Nombre de diplômés	100	F	100	F	5 600	2 100
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	19 300	12 900	19 300	9 000	20 600	11 800
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	30	x	28	x	32	10*
Montant moyen de la dette deux années après l'obtention du diplôme (\$)	15 300	...	15 700	...	16 100	...
Dette importante deux années après l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	23	...	24*	...	21	...
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	21	100	19	100	22	100
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	27*	x	28*	x	25	F
Occupant un emploi en 2002 (%)	98	100	98	93	89	92
Sans revenu en 2001 (%)	x	x	x	x	F	F
Montant moyen remboursé en 2001 (\$)	3 700	...	3 600	...	3 000	...
Revenu moyen en 2001 (\$)	34 000	41 000	33 600	37 700	39 400	48 700
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	11	...	11	...	8	...
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	4**	...	4**	...	3	...
Ratio du service de la dette – Médiane	6**	...	6**	...	6	...
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	14	...	14	...	11	...
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	30	30	30	31	29	30
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	30	28	28	28	27	28
Marié ou en union libre (%)	54	61	41	49	48	59
Ayant des enfants à charge (%)	19*	x	20*	x	20	27
Études postsecondaires antérieures (%)	x	x	x	x	F	x
Doctorat						
Nombre de diplômés	F	F	F	F	1 000	400
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	x	7 700	18 500	17 100	21 200	13 700
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	x	x	21	25	32	15
Montant moyen de la dette deux années après l'obtention du diplôme (\$)	x	...	13 700	...	16 400	...
Dette importante deux années après l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	x	...	x	...	22	...
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	x	100	26	100	23	100
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	x	x	x	12	21	7*
Occupant un emploi en 2002 (%)	x	100	100	100	90	94
Sans revenu en 2001 (%)	x	x	x	F	x	x
Montant moyen remboursé en 2001 (\$)	x	...	2 600	...	3 100	...
Revenu moyen en 2001 (\$)	x	54 400	49 200	41 200	56 600	60 000
Ratio entre le remboursement de la dette et le revenu	x	...	5	...	5	...
Ratio du service de la dette – 25 ^e centile	F	...	3	...	2	...
Ratio du service de la dette – Médiane	F	...	5	...	5	...
Ratio du service de la dette – 75 ^e centile	5	...	7	...	9	...
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	x	37	36	35	33	33
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	34	38	36	38	32	32
Marié ou en union libre (%)	x	89	x	x	66	75
Ayant des enfants à charge (%)	x	x	x	x	43	38
Études postsecondaires antérieures (%)	x	x	x	x	x	x

Notes : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Les moyennes et les chiffres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Tableau A-9**Profil des diplômés de la promotion de 2000 ayant des dettes contractées dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études**

	Manitoba – Province d'études en 2000	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés
Collégial			
Nombre de diplômés	500	500	28 600
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	10 500	11 000	12 600
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	x	x	12
Montant moyen de la dette deux années après l'obtention du diplôme (\$)	7 500	8 100	8 500
Dette importante deux années après l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	x	x	5
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	29	26	33
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	29	32	30
Occupant un emploi en 2002 (%)	93	94	89
Sans revenu en 2001 (%)	x	x	1* *
Revenu moyen en 2001 (\$)	24 400	24 500	26 900
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	27	27	26
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	24	24	24
Marié ou en union libre (%)	41	37	36
Ayant des enfants à charge (%)	31	30	27
Études postsecondaires antérieures (%)	33	36	39
Baccalauréat			
Nombre de diplômés	1 000	900	33 900
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	18 900	19 100	19 500
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	31	33	31
Montant moyen de la dette deux années après l'obtention du diplôme (\$)	13 100	13 600	12 700
Dette importante deux années après l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	18	20	18
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	31	29	35
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	23	26	24
Occupant un emploi en 2002 (%)	94	91	90
Sans revenu en 2001 (%)	4* *	x	1*
Revenu moyen en 2001 (\$)	31 500	31 200	33 400
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	26	25	26
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	24	24	24
Marié ou en union libre (%)	40	38	38
Ayant des enfants à charge (%)	18	19	17
Études postsecondaires antérieures (%)	39	41	57
Maitrise			
Nombre de diplômés	100	100	7 700
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	17 800	17 000	18 200
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	25	x	26
Montant moyen de la dette deux années après l'obtention du diplôme (\$)	11 700	12 200	11 700
Dette importante deux années après l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	x	x	15
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	34	28	36
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	x	x	20
Occupant un emploi en 2002 (%)	99	97	90
Sans revenu en 2001 (%)	x	x	x
Revenu moyen en 2001 (\$)	35 600	34 500	41 900
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	30	30	29
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	29	28	27
Marié ou en union libre (%)	56	43	51
Ayant des enfants à charge (%)	x	x	22
Études postsecondaires antérieures (%)	90	89	95

Tableau A-9 (fin)

Profil des diplômés de la promotion de 2000 ayant des dettes contractées dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme, selon le niveau d'études

	Manitoba – Province d'études en 2000	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés
Doctorat			
Nombre de diplômés	x	x	1 400
Montant moyen de la dette au moment de l'obtention du diplôme (\$)	x	x	19 000
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	x	x	27
Montant moyen de la dette deux années après l'obtention du diplôme (\$)	x	x	11 600
Dette importante deux années après l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	x	x	15
Sans dette deux années après l'obtention du diplôme (%)	39
Ayant déclaré des difficultés à rembourser leur dette (%)	x	x	17
Occupant un emploi en 2002 (%)	x	x	91
Sans revenu en 2001 (%)	x	x	1**
Revenu moyen en 2001 (\$)	x	x	57 600
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme (ans)	x	x	33
Âge médian au moment de l'obtention du diplôme (ans)	x	x	32
Marié ou en union libre (%)	x	x	68
Ayant des enfants à charge (%)	x	x	41
Études postsecondaires antérieures (%)	x	x	99

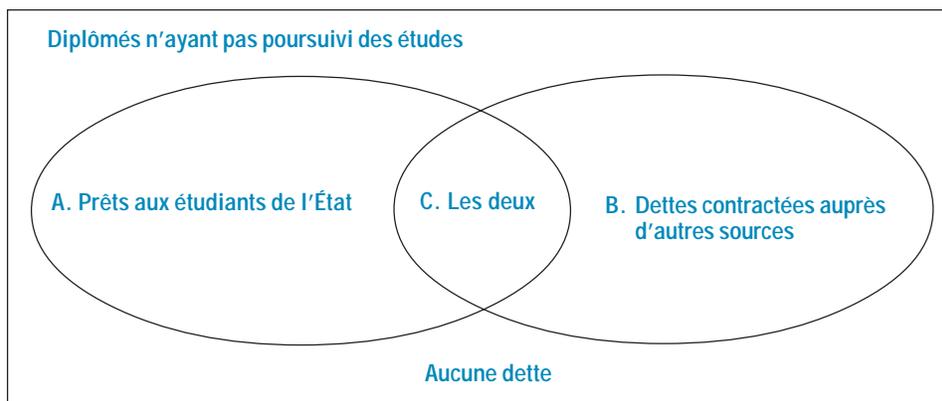
Notes : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Les moyennes et les chiffres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

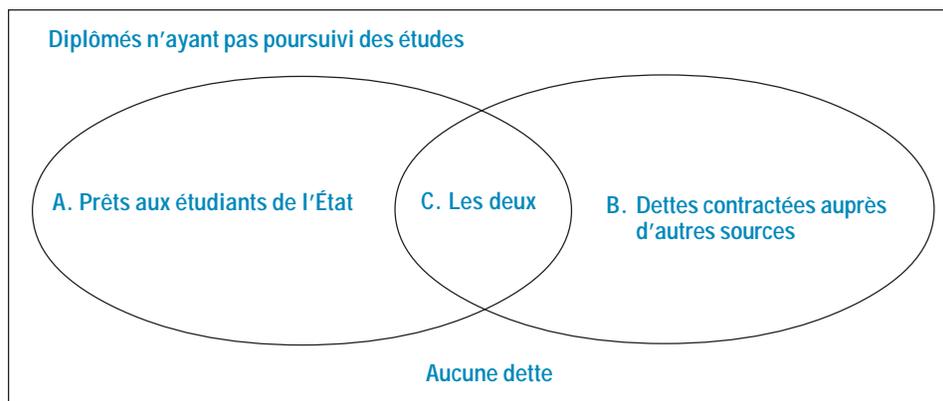
Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Tableau A-10

Dettes d'études de toutes les sources, selon le niveau d'études (promotion de 2000)



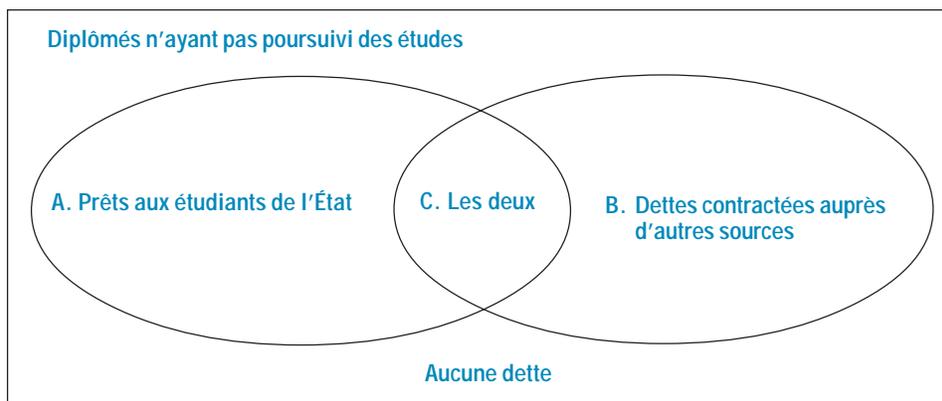
	Manitoba – Province d'études en 2000	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés
Collégial			
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de toutes les sources (publiques ou non gouvernementales) (A+B+C)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de toutes les sources	36	35	49
Montant moyen de la dette contractée auprès de toutes les sources au moment de l'obtention du diplôme (\$)	10 100	10 200	12 700
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	26	25	20
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	9 200	9 500	10 600
Diplômés ayant contracté des dettes d'études dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants (A+C)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants	24	24	41
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	x	x	4
Montant moyen de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme (\$)	10 500	11 000	12 600
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	20	20	18
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	9 400	10 100	10 300
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources non gouvernementales (B+C)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources non gouvernementales	17	16	16
Montant moyen de la dette contractée auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme (\$)	6 500	6 000	6 800
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	42	41	40
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	5 800	5 300	6 800
Diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants (A)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants	19	19	33
Montant moyen de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme (\$)	10 300	10 900	12 500
Diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes aux programmes publics de prêts aux étudiants deux années après l'obtention du diplôme (%)	17	18	17
Montant moyen de la dette restante aux programmes publics des diplômés toujours endettés (\$)	9 300	10 200	10 400
Diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT auprès de sources non gouvernementales (B)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT auprès de sources non gouvernementales	11	11	8
Montant moyen de la dette contractée auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme (\$)	6 400	5 800	7 100
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	40	39	42
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	5 500	5 000	7 200
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ET non gouvernementales (C)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ET non gouvernementales	6	5	8
Montant moyen de la dette contractée auprès des deux sources au moment de l'obtention du diplôme (\$)	17 100	16 800	19 200
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	20*	21*	10*
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	16 800	16 100	16 300

Tableau A-10 (suite)
Dettes d'études de toutes les sources, selon le niveau d'études (promotion de 2000)


	Manitoba – Province d'études en 2000	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés
Baccalauréat			
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de toutes les sources (publiques ou non gouvernementales) (A+B+C)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de toutes les sources	47	45	53
Montant moyen de la dette contractée auprès de toutes les sources au moment de l'obtention du diplôme (\$)	19 100	19 600	20 500
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	25	24	23
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	17 000	17 700	17 200
Diplômés ayant contracté des dettes d'études dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants (A+C)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants	36	35	45
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	11	12	13
Montant moyen de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme (\$)	18 900	19 100	19 500
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	22	21	22
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	16 700	17 200	16 300
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources non gouvernementales (B+C)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources non gouvernementales	21	20	19
Montant moyen de la dette contractée auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme (\$)	10 700	10 800	10 800
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	39	39	38
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	10 400	10 900	10 600
Diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants (A)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants	26	25	34
Montant moyen de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme (\$)	18 400	19 000	19 300
Diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes aux programmes publics de prêts aux étudiants deux années après l'obtention du diplôme (%)	21	22	22
Montant moyen de la dette restante aux programmes publics des diplômés toujours endettés (\$)	16 700	17 500	16 300
Diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT auprès de sources non gouvernementales (B)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT auprès de sources non gouvernementales	11	10	8
Montant moyen de la dette contractée auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme (\$)	9 500	10 300	9 500
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	47	48	45
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	8 900	10 100	8 600
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ET non gouvernementales (C)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ET non gouvernementales	10	10	11
Montant moyen de la dette contractée auprès des deux sources au moment de l'obtention du diplôme (\$)	31 800	30 200	32 200
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	8**	6**	8
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	28 000	27 700	28 300

Tableau A-10 (suite)

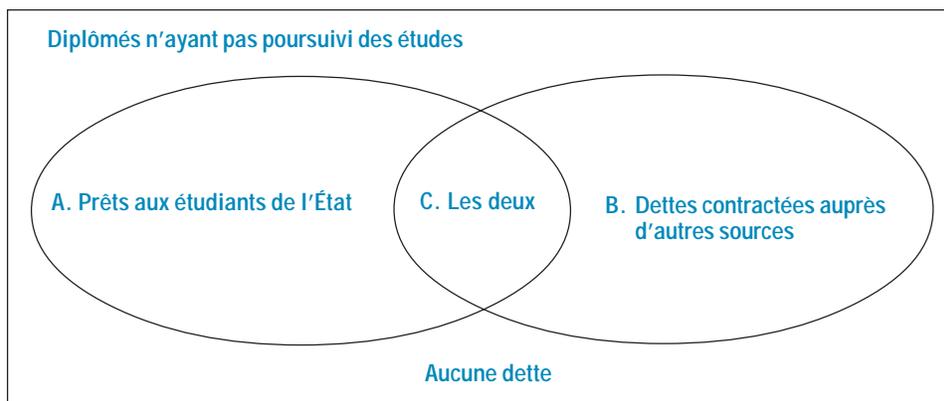
Dettes d'études de toutes les sources, selon le niveau d'études (promotion de 2000)



	Manitoba – Province d'études en 2000	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés
Maîtrise			
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de toutes les sources (publiques ou non gouvernementales) (A+B+C)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de toutes les sources	36	36	45
Montant moyen de la dette contractée auprès de toutes les sources au moment de l'obtention du diplôme (\$)	17 800	18 600	20 300
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	20	x	27
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	14 600	16 300	17 500
Diplômés ayant contracté des dettes d'études dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants (A+C)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants	26	26	38
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	7	x	9
Montant moyen de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme (\$)	17 800	17 000	18 200
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	x	x	28
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	15 300	15 700	16 100
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources non gouvernementales (B+C)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources non gouvernementales	18	19	15
Montant moyen de la dette contractée auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme (\$)	9 500	12 200*	14 100
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	36	x	39
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	10 000*	12 600	14 000
Diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants (A)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants	19	17	30
Montant moyen de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme (\$)	19 700	18 000	17 600
Diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes aux programmes publics de prêts aux étudiants deux années après l'obtention du diplôme (%)	21	21*	27
Montant moyen de la dette restante aux programmes publics des diplômés toujours endettés (\$)	17 000	17 500	15 300
Diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT auprès de sources non gouvernementales (B)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT auprès de sources non gouvernementales	10	10	7
Montant moyen de la dette contractée auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme (\$)	9 600	12 700	14 400
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	29*	22*	47
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	9 100**	10 300*	14 300
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ET non gouvernementales (C)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ET non gouvernementales	8*	9*	8
Montant moyen de la dette contractée auprès des deux sources au moment de l'obtention du diplôme (\$)	24 000	26 600	35 100
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	x	x	10*
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	16 800	26 600	33 500

Tableau A-10 (fin)

Dettes d'études de toutes les sources, selon le niveau d'études (promotion de 2000)



	Manitoba – Province d'études en 2000	Manitoba – Province de résidence en 2002	Tous les diplômés
Doctorat			
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de toutes les sources (publiques ou non gouvernementales) (A+B+C)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de toutes les sources	43	34	45
Montant moyen de la dette contractée auprès de toutes les sources au moment de l'obtention du diplôme (\$)	20 700*	24 600	23 900
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	x	x	28
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	x	x	20 700
Diplômés ayant contracté des dettes d'études dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants (A+C)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants	x	x	38
Dette importante au moment de l'obtention du diplôme – 25 000 \$ et plus (%)	x	x	10
Montant moyen de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme (\$)	x	x	19 000
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	x	x	29
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	x	x	16 400
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources non gouvernementales (B+C)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources non gouvernementales	x	x	19
Montant moyen de la dette contractée auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme (\$)	x	x	19 300
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	x	x	34
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	x	x	17 900
Diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants (A)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT dans le cadre de programmes publics de prêts aux étudiants	14*	16*	26
Montant moyen de la dette aux programmes publics de prêts aux étudiants au moment de l'obtention du diplôme (\$)	15 600	18 200	17 900
Diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes aux programmes publics de prêts aux étudiants deux années après l'obtention du diplôme (%)	x	x	32
Montant moyen de la dette restante aux programmes publics des diplômés toujours endettés (\$)	x	x	15 300
Diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT auprès de sources non gouvernementales (B)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études UNIQUEMENT auprès de sources non gouvernementales	16*	11**	7
Montant moyen de la dette contractée auprès d'une source non gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme (\$)	30 000**	34 300*	15 400
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	x	x	39
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	21 500*	x	14 400
Diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ET non gouvernementales (C)			
Pourcentage des diplômés ayant contracté des dettes d'études auprès de sources gouvernementales ET non gouvernementales	13**	x	12
Montant moyen de la dette contractée auprès des deux sources au moment de l'obtention du diplôme (\$)	15 000	x	42 800
Pourcentage des diplômés endettés ayant acquitté leurs dettes deux années après l'obtention du diplôme	x	x	10
Montant moyen de la dette restante des diplômés toujours endettés (\$)	x	x	38 800

Notes : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Les moyennes et les chiffres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Tableau A-11**Caractéristiques des diplômés du collégial et du baccalauréat de la promotion de 2000, selon l'appartenance à la population autochtone et le lieu de résidence en 2002**

	Diplômés autochtones vivant au Manitoba – 2002	Diplômés non autochtones vivant au Manitoba – 2002	Diplômés autochtones ne vivant pas au Manitoba – 2002
Collégial			
Nombre de diplômés	400	2 100	3 400
Sexe			
Femmes (%)	69	59	66
Âge au moment de l'obtention du diplôme			
Âge moyen (ans)	32	26	29
Âge médian (ans)	29	23	26
Moins de 25 ans (%)	24	61	41
Domaine d'études (programme de 2000)			
Éducation (%)	5*	F	6**
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications (%)	x	4	6**
Sciences humaines (%)	2*	1**	F
Sciences sociales et de comportements et droit (%)	x	2**	3*
Commerce, gestion et administration publique (%)	23	27	26
Sciences physiques et de la vie et technologies (%)	x	1*	x
Mathématiques, informatique et sciences de l'information (%)	11	6	9*
Architecture, génie et technologies connexes (%)	10	23	16
Agriculture, ressources naturelles et conservation (%)	x	5	4*
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique (%)	36	25	16
Services personnels, de protection et de transport (%)	4	2	9*
Autre (%)	x	x	x
Caractéristiques familiales en 2002			
Marié ou en union libre (%)	46	37	45
Ayant des enfants à charge (%)	56	25	47
Études secondaires 12 mois avant l'inscription au programme (%)			
	17	25	26
Études postsecondaires antérieures (%)			
	20	32	23
Durée moyenne du programme à temps plein (mois)			
	F	F	F
Poursuite de formation à distance durant le programme de référence (%)			
	F	5	6**
Activités scolaires après l'obtention du diplôme			
Poursuite d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	19	21	30
Attestation d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	5*	5	10*
Fréquentation aux études postsecondaires à plein temps en 2002 (%)	8*	8	12*

Tableau A-11 (fin)

Caractéristiques des diplômés du collégial et du baccalauréat de la promotion de 2000, selon l'appartenance à la population autochtone et le lieu de résidence en 2002

	Diplômés autochtones vivant au Manitoba – 2002	Diplômés non autochtones vivant au Manitoba – 2002	Diplômés autochtones ne vivant pas au Manitoba – 2002
Baccalauréat			
Nombre de diplômés	400	3 800	2 500
Sexe			
Femmes (%)	82	60	68
Âge au moment de l'obtention du diplôme			
Âge moyen (ans)	30	25	29
Âge médian (ans)	28	23	26
Moins de 25 ans (%)	38	67	39
Domaine d'études (programme de 2000)			
Éducation (%)	15*	14	16*
Arts visuels et d'interprétation et technologie des communications (%)	x	6	F
Sciences humaines (%)	12*	16	18**
Sciences sociales et de comportements et droit (%)	51	19	19*
Commerce, gestion et administration publique (%)	x	12	17*
Sciences physiques et de la vie et technologies (%)	x	6	F
Mathématiques, informatique et sciences de l'information (%)	x	1*	F
Architecture, génie et technologies connexes (%)	x	4	5**
Agriculture, ressources naturelles et conservation (%)	x	7	F
Santé, parcs, récréation et conditionnement physique (%)	3**	12	12**
Services personnels, de protection et de transport (%)	x	2**	x
Autre (%)	x	x	x
Caractéristiques familiales en 2002			
Marié ou en union libre (%)	47	34	51
Ayant des enfants à charge (%)	51	14	36
Études secondaires 12 mois avant l'inscription au programme (%)	30	58	29
Études postsecondaires antérieures (%)	28	30	52
Durée moyenne du programme à temps plein (mois)	F	F	F
Poursuite de formation à distance durant le programme de référence (%)	24*	23	15*
Activités scolaires après l'obtention du diplôme			
Poursuite d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	33*	38	34
Attestation d'études postérieures à l'obtention du diplôme en 2000 (%)	x	10	10*
Fréquentation aux études postsecondaires à plein temps en 2002 (%)	9**	18	17*

Notes : Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine.

Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Tableau A-12

Situation sur le marché du travail en 2002 des diplômés du collégial et du baccalauréat de la promotion de 2000, selon l'appartenance à la population autochtone et le lieu de résidence

	Diplômés autochtones vivant au Manitoba – 2002	Diplômés non autochtones vivant au Manitoba – 2002	Diplômés autochtones ne vivant pas au Manitoba – 2002
Collégial			
Nombre de diplômés	300	1 700	2 400
Occupant un emploi (%)	81	93	85
Occupant un emploi à temps plein (%)	75	84	78
Occupant un emploi à temps partiel (%)	6**	8	8**
Inactifs (%)	8*	3*	7**
Taux de chômage	11*	4	8*
Nombre de diplômés – Hommes	100	700	900
Occupant un emploi (%)	90	93	84
Occupant un emploi à temps plein (%)	89	90	82
Occupant un emploi à temps partiel (%)	x	4**	2*
Inactifs (%)	x	2**	F
Taux de chômage	x	5*	11**
Nombre de diplômées – Femmes	200	1 000	1 500
Occupant un emploi (%)	77	92	87
Occupant un emploi à temps plein (%)	68	80	75
Occupant un emploi à temps partiel (%)	9**	12	11**
Inactives (%)	11*	4*	8*
Taux de chômage	14*	4*	6**
Baccalauréat			
Nombre de diplômés	300	2 400	1 600
Occupant un emploi (%)	92	91	91
Occupant un emploi à temps plein (%)	81	83	79
Occupant un emploi à temps partiel (%)	F	8	F
Inactifs (%)	x	4*	5**
Taux de chômage	x	6*	F
Nombre de diplômés – Hommes	F	900	500*
Occupant un emploi (%)	100	93	93
Occupant un emploi à temps plein (%)	100	87	88
Occupant un emploi à temps partiel (%)	x	7*	x
Inactifs (%)	x	F	x
Taux de chômage	x	F	F
Nombre de diplômées – Femmes	200	1 400	1 100
Occupant un emploi (%)	91	90	90
Occupant un emploi à temps plein (%)	78	80	74
Occupant un emploi à temps partiel (%)	F	10	F
Inactives (%)	x	5*	F
Taux de chômage	F	6*	F

Notes : Il se peut que la somme des personnes occupant un emploi à temps plein et des personnes occupant un emploi à temps partiel ne corresponde pas au total des personnes occupant un emploi, le nombre d'heures travaillées n'étant pas toujours déclaré.

Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000, ainsi que ceux pour lesquels la situation à l'égard de l'activité n'a pu être déterminée, ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Le taux de chômage correspond au nombre de personnes en chômage divisé par la somme des personnes occupant un emploi et des personnes en chômage, exprimé en pourcentage.

Les nombres de diplômés sont arrondis à la centaine.

Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Tableau A-13

Estimation des gains annuels bruts des diplômés du collégial et du baccalauréat de la promotion de 2000 travaillant à temps plein en 2002, selon l'appartenance à la population autochtone et le lieu de résidence

	Diplômés autochtones vivant au Manitoba – 2002	Diplômés non autochtones vivant au Manitoba – 2002	Diplômés autochtones ne vivant pas au Manitoba – 2002
Collégial			
Tous les diplômés			
25 ^e centile	18 700	22 100	23 400
Médiane	24 000	27 000	31 200
75 ^e centile	32 300	35 000	39 000
Hommes			
25 ^e centile	F	25 000	27 300
Médiane	22 300*	31 500	37 700
75 ^e centile	36 000	40 000	46 500
Femmes			
25 ^e centile	21 600	20 800	22 900
Médiane	25 000	24 800	28 100
75 ^e centile	30 000	31 200	32 800
Baccalauréat			
Tous les diplômés			
25 ^e centile	26 000	27 000	33 800
Médiane	35 100	35 100	39 000
75 ^e centile	40 600	43 000	48 000
Hommes			
25 ^e centile	35 100	27 000	30 000
Médiane	38 000	35 000	36 000
75 ^e centile	40 800	43 700	49 400
Femmes			
25 ^e centile	25 000	27 300	33 800
Médiane	32 000	35 900	40 000
75 ^e centile	40 000	42 000	45 800

Notes : Les diplômés ayant poursuivi des études après l'obtention de leur diplôme en 2000 ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Les moyennes et les chiffres sont arrondis à la centaine, mais l'analyse est effectuée à partir des valeurs non arrondies.

Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison des estimations. Les erreurs attribuables à une variabilité d'échantillonnage élevée pour certaines estimations impliquent que de nombreux écarts apparents ne sont pas statistiquement significatifs. Les écarts significatifs sont généralement notés dans le texte.

Annexe B : Méthodologie

Objectifs

L'Enquête nationale auprès des diplômés (Promotion de 2000) de 2002 (END2000) vise à dresser un portrait de la transition des études au marché du travail et de l'acquisition des premières expériences de travail des diplômés postsecondaires de 2000. L'édition 2000 de l'enquête s'inscrit dans la lignée des enquêtes passées auprès des diplômés qui ont été tenues depuis le début des années 80 à tous les cinq ans environ.

Population cible

La population d'intérêt pour l'END2000 est composée de tous les diplômés d'une institution postsecondaire canadienne reconnue ayant complété un programme admissible ou obtenu leur diplôme au cours de l'année calendrier 2000.

Il s'agit de :

- tout diplômé d'un programme d'études universitaires menant à l'obtention d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat ou, encore, d'un certificat ou d'un diplôme spécialisé;
- tout diplômé d'un programme d'études postsecondaires (c'est-à-dire d'un programme d'une durée d'un an ou plus auquel sont normalement admis ceux qui ont achevé leurs études secondaires ou l'équivalent) offert par un collège d'arts appliqués et de technologie (CAAT), un collège d'enseignement général et professionnel (CÉGEP), un collège communautaire, une école technique ou un établissement similaire; et
- tout diplômé d'un école de métiers spécialisés (c'est-à-dire d'un programme d'initiation au travail d'une durée habituelle de trois mois ou plus). Une école de formation professionnelle et de métiers est un établissement d'enseignement public qui offre des cours de préparation à l'emploi dans un métier donné, comme celui d'opérateur de machinerie lourde, de mécanicien d'automobile ou de rembourreur. De nombreux collèges communautaires et instituts techniques offrent des certificats ou des diplômés au niveau des métiers.

L'enquête exclut :

- les diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire privés (par exemple, les écoles de formation en informatique et de secrétariat commercial);
- les personnes qui ont suivi des cours « d'éducation permanente » à l'université ou au collège (à moins qu'ils n'aient mené à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme);

- les personnes qui ont suivi des cours de métiers à temps partiel (par exemple, des cours d'éducation des adultes du soir) tout en occupant un emploi à temps plein;
- les personnes qui ont achevé des programmes de formation professionnelle de moins de trois mois ou des programmes non offerts par les écoles de métiers spécialisés (par exemple, des programmes de formation de base ou de perfectionnement professionnel); et
- les personnes inscrites à des programmes d'apprentissage.

Méthodologie d'enquête

La base de sondage de l'END2000 a été construite à partir des listes de diplômés fournies par les institutions participantes en réponse aux demandes d'information que Statistique Canada leur a fait parvenir afin de couvrir la population cible. La base de sondage comprend près de 315 000 diplômés.

Le plan de sondage de l'END2000 repose sur une stratification de la population de diplômés par province d'institution, niveau de scolarité et champ d'étude principal. Les provinces d'institution correspondent aux dix provinces et aux 3 territoires canadiens. Les niveaux de scolarité comportent 5 classes : formation professionnelle et de métiers, formation collégiale, détenteur d'un baccalauréat ou son équivalent, détenteur d'un diplôme de deuxième cycle ou son équivalent et, finalement, détenteur d'un diplôme de troisième cycle ou son équivalent. Les champs principaux d'étude, au compte de 8 ou 9 selon le niveau de scolarité, rassemblent les programmes d'étude en famille selon leurs codes associés basés sur la Classification des programmes d'enseignement.

La taille d'échantillon a été répartie parmi les strates de façon à satisfaire les besoins analytiques. Les fractions de sondage par strate qui en ont découlé sont assez élevées et varient entre 20 % et 100 % dans certains cas comme, par exemple, pour les détenteurs d'un diplôme de troisième cycle ou son équivalent. Une sélection aléatoire des diplômés à l'intérieur des strates a ensuite été effectuée afin d'obtenir un échantillon représentatif de taille suffisante pour satisfaire aux besoins principaux de l'enquête.

La collecte de l'information requise auprès des quelques 60 000 diplômés contenus dans l'échantillon s'est faite par interview téléphonique assistée par ordinateur au cours de l'été 2002. Une validation étendue de l'information recueillie a ensuite été effectuée afin d'établir la cohérence des informations obtenues.

Qualité des données et limitations sur leur portée

Les chiffres présentés dans ce rapport sont des estimations établies à partir de l'information recueillie auprès des répondants de l'END2000. Comme c'est le cas pour tout processus d'enquête statistique, les estimations de l'END2000 contiennent deux types d'erreur : l'erreur d'échantillonnage et l'erreur non-due à l'échantillonnage.

L'erreur d'échantillonnage d'une estimation résulte de la composition aléatoire de l'échantillon qui ne permet jamais d'obtenir exactement l'estimation qui serait obtenue si les données recueillies provenaient de la population en entier. L'ampleur

de cette erreur peut s'évaluer et ce rapport fournit de telles mesures pour chacune des estimations élaborées à partir des données recueillies auprès de l'échantillon de diplômés pour l'END2000.

Si la mesure d'erreur d'échantillonnage d'une estimation excède 33 %, alors cette dernière n'est pas considérée être suffisamment fiable pour être diffusée. Une estimation avec mesure associée se situant entre 16,5 % et 33 % doit être utilisée avec discernement puisque sa fiabilité ne permet pas des conclusions fermes.

Toutes les formes d'erreur autres que celle résultant de la composition aléatoire de l'échantillon sont dites être des erreurs non-dues à l'échantillonnage. En général, ces formes d'erreur sont difficiles à dépister, à mesurer convenablement et il est aussi difficile d'en atténuer les effets lors de la formation des estimations.

Le taux de réponse non-pondéré pour l'END2000 a été d'environ 70 %. Ce taux n'est pas uniforme puisqu'il diffère notamment d'une province à une autre et d'un niveau d'étude à un autre. Des ajustements ont été effectués pour atténuer les effets de la non-réponse et ces ajustements ont des répercussions sur la variabilité des estimations calculées des données recueillies ajustées.

La base de sondage de l'END2000 présente une sous-couverture des diplômés issus d'établissements collégiaux du sud de l'Alberta. Contrairement à la non-réponse, la sous-couverture des diplômés de collèges du sud de l'Alberta n'a pu être compensée par un ajustement par repondération. En effet, il est raisonnable de penser que les caractéristiques se rapportant aux diplômés de cette région de l'Alberta sont bien distinctes de celles des diplômés de l'Alberta pour lesquels la couverture est appropriée, de sorte qu'une repondération des diplômés couverts ne ferait qu'introduire un biais dans l'estimation des caractéristiques propres aux diplômés de collèges du sud de l'Alberta.

Annexe C : Langues autochtones

Les codes suivants ont été utilisés afin de déterminer les langues autochtones :

116	Cri	149	Bella Coola
117	Ojibway	150	Comox
118	Pied-Noir	151	Halkomelem
119	Malecite	152	Lillooet
120	Micmac	153	Okanagan
121	Montagnais-Naskapi	154	Sechelt
122	Delaware	155	Shuswap
123	Abenaki	156	Squamish
124	Potéouatami	157	Thompson (Ntlakapamux)
125	Algonquin	158	Autres langues salish
126	Autres langues algonquiennes	159	Tsimshian
127	Chipewyan	160	Gitksan
128	Esclaves du sud (langue des)	161	Haisla
129	Porteur	162	Heiltsuk
130	Sarsi	163	Kwakiutl
131	Castor	164	Nootka (Nuu-Chah-Nulth)
132	Tagish	165	Autres langues wakashanes
133	Sekani	166	Haida
134	Chilcotin	167	Dakota (sioux)
135	Flanc-De-Chien	168	Tlingit
136	Esclaves du nord (Hare) (langue des)	169	Chillock
137	Kutchin-Gwich'in (Loucheux)	170	Kootenay
138	Kaska-Nahani	171	Autres langues autochtones
139	Tahltan	172	Inuktitut (esquimau)
140	Tuchone	185	Attikamekw
141	Autres langues athapascanes	188	Mitchif
142	Mohawk	189	Oji-cri
143	Cayuga	190	Dénée
144	Oneida	191	Han
145	Onondaga	192	Salish des détroits
146	Seneca	193	Nishga
147	Tuscarora	194	Assiniboin
148	Autres langues iroquoises	195	Stoney

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *La culture en perspective* (<http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X>).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Info-voyages* (87-003-XIF, 5 \$, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-003-X>).

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Questions d'éducation* (81-004IF, gratuit, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X>) et dans la série *Direction des études analytiques – Documents de recherche* (11F0019MIF, gratuit, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M>).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2002001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-MIF2003002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
81-595-MIF2003003	Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
81-595-MIF2003004	Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
81-595-MIF2003005	Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
81-595-MIF2003006	Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
81-595-MIF2003007	Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)
81-595-MIF2003008	L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada
81-595-MIF2003009	Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes
81-595-MIF2003010	Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002
81-595-MIF2003011	Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail
81-595-MIF2004012	Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE
81-595-MIF2004013	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final
81-595-MIF2004014	À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002
81-595-MIF2004015	Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
81-595-MIF2004016	Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

- 81-595-MIF2004017 Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
- 81-595-MIF2004018 Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans
- 81-595-MIF2004019 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004
- 81-595-MIF2004020 Estimations du commerce de biens de la culture : Méthodologie et notes techniques
- 81-595-MIF2004021 Cadre canadien pour les statistiques culturelles
- 81-595-MIF2004022 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1996-1997 à 2002-2003
- 81-595-MIF2004023 Contribution économique de la culture au Canada
- 81-595-MIF2004024 Contribution économique du secteur culturel en Ontario
- 81-595-MIF2004025 Contribution économique de la culture au Canada – une perspective provinciale
- 81-595-MIF2004026 Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition
- 81-595-MIF2005027 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2002-2003 : Rapport final
- 81-595-MIF2005028 Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires au Canada : résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles de 2003-2004
- 81-595-MIF2005029 Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?